Annual Report
1991-1992
INVESTMENT CANADA
INVESTISSEMENT CANADA

93-02749/

© Minister of Supply and Services Canada 1992
Cat. No. Id 51-1992
ISBN 0-662-59368-5

[redacted]

Annual Report 1991-92

Ottawa, Canada
November 1992

His Excellency
The Right Honourable Ramon J. Hnatyshyn
P.C., C.C., C.M.M., C.D., Q.C.
Governor General of Canada
Ottawa, Ontario

Your Excellency:

As Minister responsible for the administration of the *Investment Canada Act*, I have the honour to present to Your Excellency the report of Investment Canada's activities for the period of April 1, 1991 to March 31, 1992.

Respectfully yours,

Michael H. Wilson
Minister Responsible for
Investment Canada

Table of Contents

Minister's Message		7
President's Message		9
Part I – The Investment Environment		11
Part II – Profile of Investment Canada		21
Mandate		23
Organization		23
Operating Budget and Person-Years		24
Organizational Structure		25
Part III – Investment Canada's Seventh Year		27
Investment Development Division		29
Investment Research and Policy Division		32
Investment Review Division and Corporate Secretary and Legal Services Division		34
Table A:	Summary of Investments Under the *Investment Canada Act*	37
Corporate Services Division		39
Appendix		41
Interpretation of Investment Canada Statistics		43
Glossary of Terms		44
Table 1:	Status of Proposals Under the *Investment Canada Act*	45
Table 2:	Number of Investments	46
Table 3:	Value of Investments	47
Table 4:	New Business Investments Classified by Planned Investment Range	48
Table 5:	New Business Investments Classified by Planned Employment Range	49
Table 6:	Acquisitions Classified by Asset Range	50
Table 7:	Acquisitions Classified by Employment Range	51
Table 8:	Investments in Business Activities Related to National Identity and Cultural Heritage	52

Message from

The Honourable

Michael H. Wilson

Minister Responsible for Investment Canada

Canada's business climate is a fundamental determinant in attracting international investment and in encouraging business expansion at home. For that reason, the Government has consistently introduced policies to enhance Canada's investment climate. Tax reform, deregulation and privatization, and changes to our competition, bankruptcy and intellectual property protection laws, all make Canada a more attractive place in which to invest. Improving our investment climate was one of the principal reasons for negotiating free trade agreements with the United States and Mexico.

The tangible results of these policies can be seen in the doubling of international investment flows to Canada in recent years. Since 1986, gross inflows of foreign direct investment have averaged more than 10 billion dollars annually.

But we cannot be complacent. International investors have many sites from which to choose, many locations competing for the capital, the technology and the jobs that investments bring. The challenge facing Canadians is clear – to make Canada the most attractive option for investment intended for North America.

That is why the Government launched its Prosperity Initiative as announced in the Speech from the Throne on May 13, 1991. This initiative is designed to increase public awareness of the challenges and choices before us in becoming more competitive. We consulted with a wide range of Canadians, seeking practical advice on how best to achieve a prosperous future together.

Investment Canada played an important role in organizing investment fora in Vancouver, Winnipeg, Halifax, Montreal and Toronto, with more than 700 people participating. In these fora and others, it was recognized that Canadians need to concentrate more on technological innovation and developing new partnerships among business, labour, educators and all levels of government. We must reduce internal trade barriers, find more effective ways to raise investment capital, and improve our education and training systems.

Clearly, Investment Canada's role is to encourage and facilitate business investment in Canada both through promoting Canadian plant locations for foreign companies and through matching Canadian companies with international partners. To this end, the attractions and the individual opportunities that exist in Canada are being made known to potential investors. On the home front, many small and medium sized Canadian firms are assisted in finding the investment and the investment partners they need in order to grow and to compete.

Investment is critical to ensure that our small businesses and larger enterprises have the opportunity to grow. With this growth come jobs and prosperity for all Canadians.

Message from

Jean C. McCloskey

President,
Investment Canada

When I became President of Investment Canada in November, 1991, I joined a competent, dedicated and professional group of men and women. They can be proud, as I am, of what has been achieved in 1991-92.

As I look ahead, I see a number of challenges and opportunities for the Agency. We will be advancing proposals to the Government as it considers its response to the report of the Steering Group on Prosperity. We need to strengthen our partnerships with business and labour. It is vital that Canadian investment interests are secured in international negotiations and that Canadians understand the role of investment in their future.

As we compete for scarce international business investment, we will need to explain and sell the benefits of Canada as part of the North American market under the Canada-U.S. and North American Free Trade Agreements. We will continue to assist individual Canadian companies in finding international investment partners, and international companies in finding specific opportunities in Canada.

The coming year will see further business restructuring and rationalization. It will be important therefore, that we work closely with multinational companies and their Canadian subsidiaries which are rationalizing their North American and global operations, so as to attain the maximum benefits for Canada.

Investment in foreign markets is an important feature of Canadian business. Canadian firms expand abroad in order to be closer to customers, overcome trade barriers and gain access to foreign government contracts. We will help them find these investment and partnering opportunities.

This year, Ministers approved amendments to the *Investment Canada Act* which are currently before Parliament. Some amendments reflect decisions by Ministers to encourage and facilitate greater investment in Canada's oil and gas sector. Another provision will strengthen the Act to ensure that investments in the cultural sector will meet Canada's cultural policies. A further amendment will make it easier for the Agency to share the costs of some of its investment promotion initiatives with the private sector.

In short, we will continue our commitment to client satisfaction and continuous improvement in service as we strive to meet the challenges of globalization and a leaner fiscal climate.

Part I

The Investment Environment

The Investment Environment

Globalization

Foreign direct investment... is increasingly the driving force of international economic transactions.

Globalization, or the growing integration of the world's major economies, has resulted in a competitive international environment. The speeding up of transportation and communications and the reducing of barriers to the movement of goods, services, money and productive resources have led to the emergence of a global market place. As world capital markets become more integrated, investors are able to move capital rapidly around the globe, increasing competition for investment funds. Nations can no longer hide from international competition behind protective barriers, but must learn to benefit from participation in global competition by a continuing process of transformation.

Another feature of globalization is restructuring and adjustment as witnessed in North America in recent years. Corporate rationalizations are investment decisions made necessary by competition.

The important role of international business investment in the process of globalization is illustrated by the following quotation taken from the United Nations publication, *World Investment Report 1992: Transnational Corporations as Engines of Growth*:

"Foreign direct investment... is increasingly the driving force of international economic transactions. Trade and technology transfers are being more and more structured by foreign direct investment. A fundamental change of perspective is needed to understand the new world economy fully and to devise policies that are appropriate for it."

Since the mid-1980s, world-wide flows of foreign direct investment have grown at unprecedented rates, to reach US$ 225 billion of outflows in 1990. Their nominal average growth rate of 28.9% between 1983 and 1989 exceeded by far that of merchandise exports (9.4%) and nominal GDP (7.8%) (See chart 1).

The major sources and destinations of international investment are illustrated in charts 2 and 3.

Chart 1: Growth of World GDP, World Merchandise Exports, and World Outflows of Foreign Direct Investment

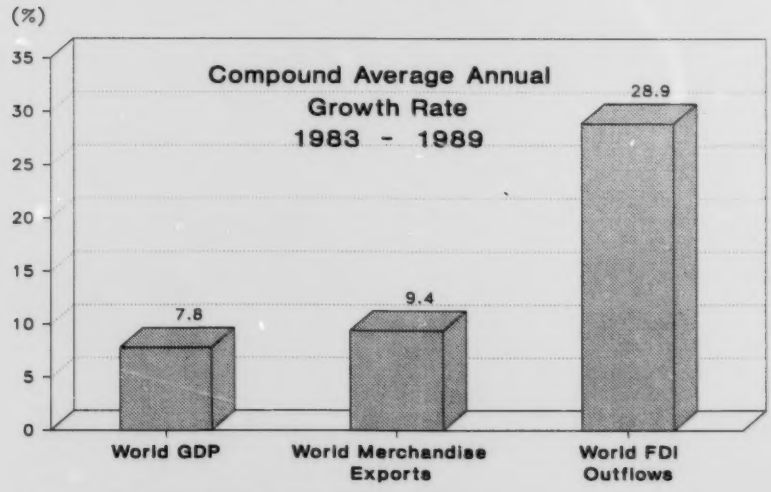

Source: World Investment Report 1991, UNCTC.

Chart 2: World's Stock of Direct Investment Abroad (Outward) Distribution by Major Source Countries

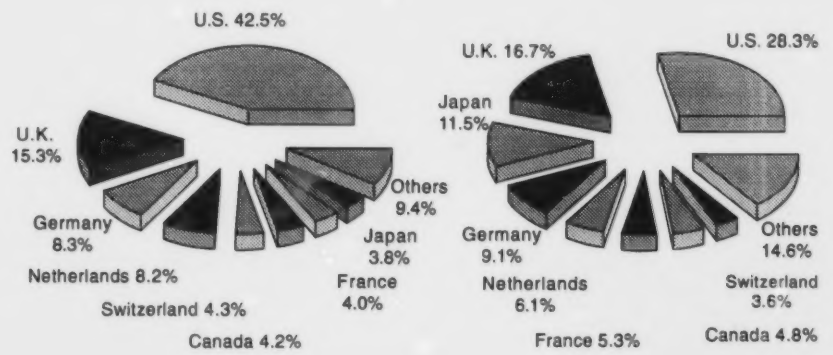

Source: Investment Canada compilations using U.S. Department of Commerce data.

At the National Level

At the national level, a country's business and investment environment determines how it fares in this international competition for scarce capital, technology and management skills.

At the national level, a country's business and investment environment determines how it fares in this international competition for scarce capital, technology and management skills. Faced with global competition, it is vital that Canada offers business investors an attractive, competitive investment environment.

Investment in machinery and equipment is believed to be especially beneficial to the national economy, since it normally embodies technological advances.

Research undertaken for Investment Canada demonstrates that the rapid adoption of technical capabilities that come through foreign investment is important to Canada's development. The research also indicates that foreign multinationals are an important source of research and development spillovers in Canada.

The quantity and quality of international investment in Canada (and of Canadian investment abroad) are critical factors in determining how well Canada performs in the 21st century. Global industries demand global firms; this in turn means that the distinction between domestic and foreign firms is fading.

Joint ventures and other forms of strategic alliances with foreign partners are especially relevant for a country like Canada, which must compete with larger economies.

Japan is an example of a country that has used international investment as a tool to consolidate its position as an economic power. Kenneth Courtis, Strategist and Senior Economist of the Deutsche Bank Capital Markets, recently pointed out the extent of Japanese domestic and foreign investments. His thesis is that the massive investments made by Japanese companies in the 1980s have made them the dominant economic power for the 1990s (See chart 4).

For countries that want to become competitive for the 21st century, the time for attracting and making major international investments is now.

Although the most visible international investments are in the form of "greenfield" or new facilities, the creation of strategic alliances and joint ventures between existing companies is becoming increasingly common.

At the Corporate Level

At the corporate level, what is needed to compete in the global economy is investment which incorporates the latest technology and management skills, and responds to new market realities. International investment has become one of the important means of gaining new technological and management expertise.

International investment is also vital to accessing and retaining markets. By the end of the 1980s, the volume of goods and services sold by foreign affiliates amounted to an estimated US$4.4 trillion, almost double that of world exports (excluding a substantial volume of intra-firm trade). In other words, production by foreign affiliates is of greater importance than exports in delivering goods and services to markets world wide.

Although the most visible international investments are in the form of "greenfield" or new facilities, the creation of strategic alliances and joint ventures between existing companies is becoming increasingly common.

Canada's Investment Performance

Many international companies have demonstrated their confidence in Canada in recent years. Many have chosen to expand existing facilities in Canada through reinvested earnings; others have invested in Canada for the first time through the establishment of new facilities. For example:

- Dow Chemical Company Inc. is currently investing some $800 million in Alberta. The project consists of the construction of a fractionation plant and related underground storage facilities to supply raw materials for a new world-scale ethylene facility.
- Ford Motor Company recently announced that it has chosen its Canadian subsidiary to manufacture a new generation of cars and engines. Ford will invest $800 million in the project.
- General Electric Canada Inc. is investing $144 million to refit its two Oakville, Ontario plants. The factories will manufacture two new types of energy efficient light bulbs. The project is expected to create 190 new jobs.

Chart 3: World Stock of Direct Investment (Inward) by Major Host Countries

1980 Total = US$504.5 Billion 1989 Total = US$1,402.9 Billion

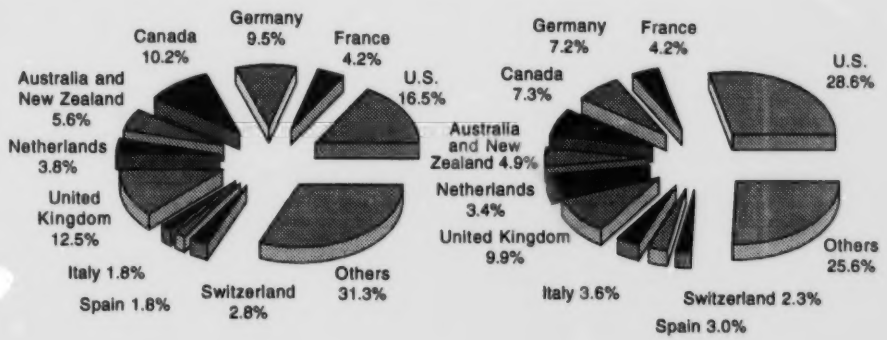

Source: Investment Canada compilations using U.S. Department of Commerce data.

Chart 4: Real Capital Investment to GNP for Selected Countries (%)						
	Japan	U.S.	F.R.G.	Canada	U.K.	S. Korea
1980	15.7	11.9	12.3	14.4	8.1	25.1
1981	15.9	12.2	11.8	15.7	7.7	23.6
1982	15.8	11.6	11.4	14.4	8.2	24.8
1983	15.8	11.0	11.8	13.1	7.8	25.7
1984	16.7	12.5	11.5	12.0	8.5	26.8
1985	18.0	12.5	11.8	13.0	9.2	26.7
1986	18.5	11.8	12.1	14.0	8.9	27.2
1987	19.2	11.8	12.4	15.9	9.0	28.1
1988	21.1	12.3	12.8	16.0	10.0	28.0
1989	23.2	11.7	12.8	15.9	10.2	28.6
1990	25.1	11.6	13.1	15.8	10.1	29.3
1991	25.3	11.2	14.2	15.1	10.3	29.6

Note: Figures for 1991 are estimates. *Deutsche Bank Capital Markets, Tokyo*

- Pratt & Whitney Canada Inc. will invest $346 million to build two new parts plants in Quebec and another in Alberta. The project is expected to be completed in 1996 and each new plant will employ up to 500 workers.

Canada has done particularly well in attracting new research and development facilities. For example:

- Merck Frosst Canada Inc. will construct a $50 million pharmaceutical research and development centre in Montreal in the fall of 1992.
- L.M. Ericsson Telefon AB of Sweden has launched a research and development project in Montreal to develop an advanced technology regarding cellular telephones.

Such investments have been attracted by the quality of our graduates in engineering, science and the technologies, as well as by a very competitive R&D tax credit regime.

Cross-border flows of foreign direct investment have more than doubled since the federal government declared Canada "open for business" in 1984.

Cross-border flows of foreign direct investment (FDI) have more than doubled since the federal government declared Canada "open for business" in 1984. Whereas gross cross-border inflows of foreign direct investment averaged $4.2 billion annually during the first half of the 1980s, they averaged $8.6 billion annually during the last half. The stock (net book value) of FDI in Canada at the end of 1991 was $130.5 billion, up from $125.3 billion in 1990.

The gross and net foreign direct investment flows to Canada are illustrated in chart 5.

Canada's Investment Climate

The investment climate of a country is a reflection of that country's trade and productivity performance — in other words, a country's competitiveness. Generally, three considerations are vital:

- a country's overall economic performance (e.g., the growth rate, the inflation rate, productivity growth, and relative unit labour costs);

Chart 5: Gross & Net Foreign Direct Investment Flows to Canada — 1980-91

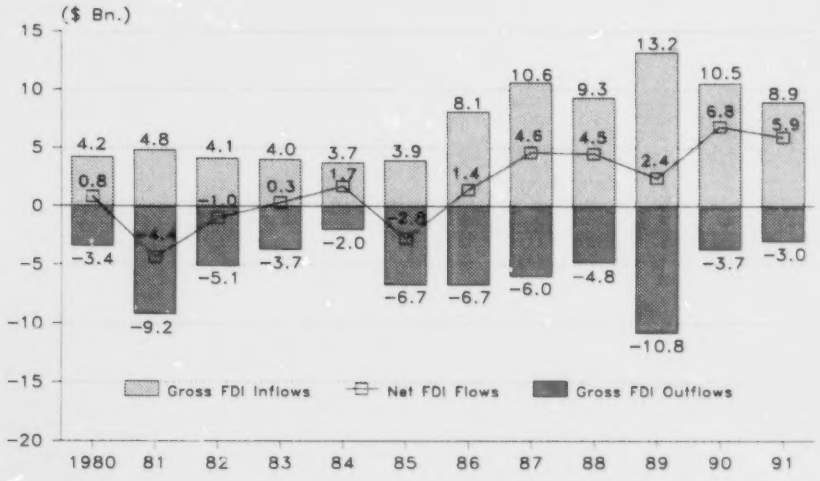

Source: Investment Canada compilations using Statistics Canada data.

While Canada has an investment climate that is generally conducive to domestic and foreign investment, there is a constant reexamination of means to improve that climate.

- the attitude of the government towards foreign investors; and
- firm-specific requirements (e.g., natural resource based industries must have access to the required resources; high technology sectors must have access to skilled personnel).

While Canada has an investment climate that is generally conducive to domestic and foreign investment, there is a constant reexamination of means to improve that climate. An example are the recent changes to the Canadian tax regime by the Federal Government.

The Federal Budget presented to Parliament on February 25, 1992, put forward a number of proposals to promote greater investment, initiative and jobs. Among the measures to encourage investment are:

- **An Increase in the Capital Cost Allowance Rate on Manufacturing and Processing Equipment**

An important variable in a firm's decision to invest is the rate at which acquisitions of manufacturing and processing machinery and equipment can be deducted in calculating taxable income. If early deductions can take place, after-tax costs are lowered during the important early years of an investment. This can increase the financial rate of return on a project and enhance the relative attractiveness of an investment.

The budget proposed increasing the capital cost allowance rate for eligible manufacturing and processing machinery and equipment from 25 per cent to 30 per cent.

- **A Reduction in the Tax Rate on Manufacturing and Processing Profits**

The general tax rate that a jurisdiction applies to manufacturing and processing profits is one of the factors that influences the location of new investment. At the time of the budget, manufacturing and processing incomes were subject to a tax rate of 23 per cent. The budget proposed a reduction to 21 per cent. This change will be phased in with a one percentage point decline effective January 1, 1993, and another percentage point decrease effective January 1, 1994.

♦ **A Reduction in the Withholding Tax on Direct Dividends**

The Government is prepared to negotiate a reduction to five per cent of the withholding tax rate on direct dividends paid to non-residents. Direct dividends are those earnings that are paid by a Canadian affiliate to a foreign parent or other corporation with a substantial interest in the affiliate.

As the Budget Papers point out: "These three important structural changes will have a positive influence on the manufacturing and processing sector's investment plans for Canada by increasing the rate of return on new investment. Consequently, firms will have an incentive to allocate more of their investment to Canada."

Canada is able to offer potential investors a low inflation and a low cost of capital environment.

These adjustments in Canada's tax regime are but the latest in a series of tax reform measures which included the replacement of the former 13.5% federal sales tax on production inputs with the 7% goods and services tax on consumption.

Inflation is currently running at an annualized rate of less than 2%. Wage settlements and prime lending rates are at their lowest in decades. As a result, Canada is able to offer potential investors a low inflation and a low cost of capital environment.

Other improvements to Canada's business and investment environment introduced by the Government in recent years include deregulation of the transportation, energy, telecommunications and financial sectors; the privatization of 25 Government-owned corporations; and reforms to the unemployment insurance, competition, and bankruptcy laws.

Other reforms include greater protection for intellectual property, changes to Canadian tax laws to make Canada more attractive for the headquarters of international shipping companies, and changes to Canadian policy regarding international investment in Canada's oil and gas sector. The latter are designed to attract more international investment into off-shore and Western Canadian oil and gas fields.

Chart 6: Gross & Net Flows of Canadian Direct Investment Abroad — 1980-91

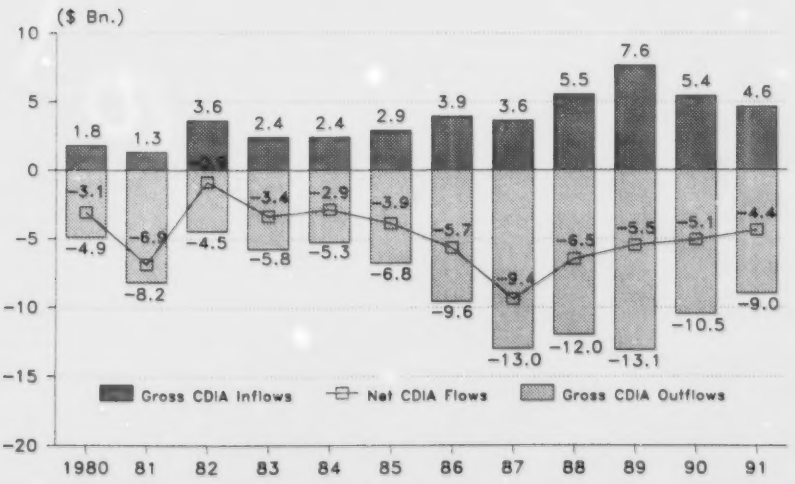

Source: Investment Canada compilations using Statistics Canada data.

Chart 7: Stock of Canadian Direct Investment Abroad by Location of Investment

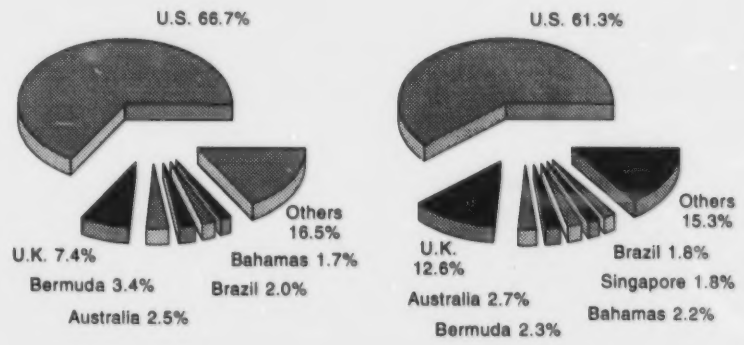

Source: Investment Canada compilations using Statistics Canada data.

Attracting investment to Canada is only part of the investment effort. For Canadian companies to remain competitive, they often have to invest abroad.

Programs to Attract Investment

It is estimated that 9,000 government authorities world-wide have investment promotion programs and initiatives designed to attract investment to their jurisdictions. Canada is in competition with the United States particularly. It is important therefore, that Canadian advantages and opportunities be brought to the attention of companies looking at investing or expanding in North America.

Investment development programs to encourage more investment in Canada must also respond to the growing trend towards strategic alliances and joint ventures.

The investment development programs described in this report are believed to meet these criteria. They combine general promotional initiatives with company-specific targeting and servicing.

Canadian Direct Investment Abroad

Attracting investment to Canada is only part of the investment effort. For Canadian companies to remain competitive, they often have to invest abroad. They need the benefits of economies of scale, access to new markets, and the alliances that international investment brings.

At the end of 1991, the stock of Canadian direct investment abroad (CDIA) was $92.6 billion. Also in 1991, Canadian direct investment abroad generated a net CDIA outflow of $4.4 billion. CDIA flows are shown in chart 6.

Some 1,500 Canadian firms have invested abroad, and most of these investments (75%) are Canadian controlled. More than 60% of all CDIA is in the United States (see chart 7).

Investing in Canada's Future

Investment at home and abroad is of critical importance to the future competitiveness of Canadian companies. The global economy no longer permits companies to remain isolated. In order to gain access to new markets, new technology and new managerial expertise, Canada will have to pay close heed to its climate for investment and to its ability to attract and retain business investment.

Part II

Profile of

Investment Canada

Profile of Investment Canada

Mandate

The mandate of Investment Canada is:

- to promote investment in Canada by Canadians and non-Canadians;
- to undertake research and provide policy advice on matters relating to investment;
- to review major foreign investments to determine if they are likely to be of net benefit for Canada.

"Recognizing that increased capital and technology would benefit Canada, the purpose of this Act is to encourage investment in Canada by Canadians and non-Canadians that contributes to economic growth and employment opportunities, and to provide for the review of significant investments in Canada by non-Canadians in order to ensure such benefits to Canada."

– *Investment Canada Act*, Section 2, June 1985

Organization

With 126 employees, Investment Canada is organized into the following divisions: Investment Development; Investment Research and Policy; Investment Review; Corporate Secretary and Legal Services; and Corporate Services.

Investment Development Division

This division promotes Canada as an attractive place in which to invest. It works with companies both in Canada and abroad to bring about beneficial investment in Canada. It provides counselling, matchmaking, and other services to potential investors.

The division is the focal point for the federal government's efforts to promote investment in Canada. It provides leadership and management for Canada's Investment Development Program (IDP). The division also cooperates with federal and provincial departments and with the private sector in carrying out its mandate.

Investment Research and Policy Division

The Research and Policy Division monitors national and international investment trends; examines the investment policies and regulations of other countries; and offers advice to the Minister on Canada's investment policies. It also conducts macro and micro-economic analyses of investment flows and corporate behaviour at home and abroad in light of globalization, industrial restructuring, the rate of technological change and diffusion and other such things.

The Information Centre is also included within this division. In addition to being the site of the Agency's library resources, it is the Agency's point of access to investment and business information from across Canada and around the world.

Investment Review Division

The Investment Review Division provides advice to investors on the review requirements of the *Investment Canada Act*, on Canada's expectations with respect to the benefit to Canada, and on policies that may be relevant to particular investments. The division assesses reviewable investment proposals by non-Canadians and advises the Minister whether or not they are likely to result in net benefit to Canada in accordance with the requirements of the Act. It also monitors progress on the implementation of business plans for approved investments.

Corporate Secretary and Legal Services Division

The Corporate Secretary and Legal Services Division examines and certifies all notifications and applications for review submitted by investors pursuant to the Act, prepares ministerial opinions on status and non-status questions submitted by investors, responds to and advises the Minister on requests for early implementation, provides legal advice on a wide selection of topics and

on the interpretation and application of the Act and Regulations and other legislation, coordinates requests received under the Access to Information and Privacy Acts and monitors investment activity in Canada to ensure compliance with the Act.

Corporate Services Division

Corporate Services provides management services such as human resources, financial and information systems to managers and staff in support of Agency activities. In addition, the division liaises with the central agencies of the Federal Government, coordinates the internal audit and program evaluation functions, and participates in interdepartmental working groups.

Operating Budget and Person-Years

During 1991-92, Investment Canada had a total operating budget of $10.2 million and 126 person-years. Personnel expenditures amounted to 7.5 million, 74% of this budget.

The year was also marked by continuing restraint. The February 1992 Budget required that the Agency reduce its non-salary operating budget by 3% or $80,000. A spending freeze announced in late January 1992 resulted in lapsing expenditures of $350,000. Just prior to the start of the 1991-92 fiscal year, the management category of the Agency was decreased by 10%, and the Agency's operating budget was reduced by 3% or $310,000.

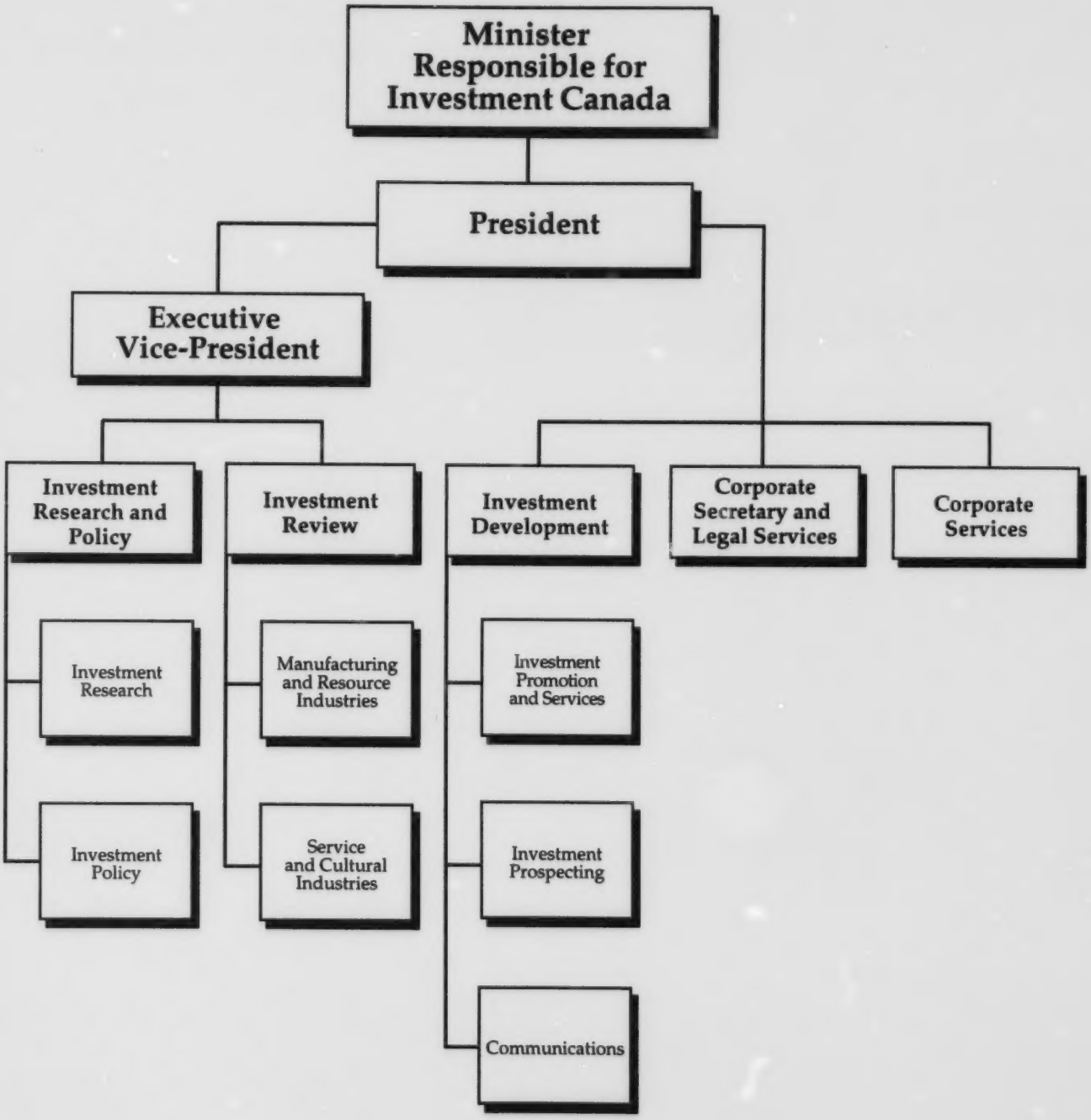
Minister Responsible for Investment Canada
President
Executive Vice-President
Investment Research and Policy
Investment Review
Investment Development
Corporate Secretary and Legal Services
Corporate Services
Investment Research
Investment Policy
Manufacturing and Resource Industries
Service and Cultural Industries
Investment Promotion and Services
Investment Prospecting
Communications

Part III

Investment Canada's Seventh Year

Investment Development Division

The Investment Development Division consists of three groups: Investment Promotion and Services, Investment Prospecting and Communications. The groups undertake investment development activities, provide a range of services to investors, and are responsible for the Agency's investment promotion programs and activities within Canada and abroad.

Investment Promotion and Services Group

Investment Promotion and Services promotes investment in Canada by attracting international business investment from priority markets...

Investment Promotion and Services (IPS) promotes investment in Canada by:

- attracting international business investment from priority markets and subsequently encouraging re-investment; and
- providing accurate and timely information to inquiries from potential investors.

In 1991-92, IPS provided service on approximately two thousand investment inquiries, developed more than forty custom reports for potential investors, and organized more than forty visits to Canada by potential investors. These efforts, building on the work of previous years, contributed to nine investments in Canada in 1991-92, many in priority technology sectors, worth more than $200 million.

Ericsson Communications is an example of the assistance IPS gives to prospective investors. IPS assisted Ericsson Communications in developing a proposal to Ericsson's parent company to transfer the world product mandate for cellular software development from Sweden to North America. The Canadian proposal successfully competed against proposals submitted by Ericsson subsidiaries in the U.S. and Mexico. The new mandate is valued at $176 million and incremental employment is expected to include two hundred engineers and one hundred technicians and support staff.

During the 1991-92 fiscal year, other promotional projects and activities of IPS included:

- establishing the U.S. Medical Devices Multi-National Enterprises Program to encourage foreign parent firms to renew and enhance the role of Canadian subsidiaries with new or expanded product and research mandates;
- organizing a telecommunications sector video conference to promote partnership opportunities between Canadian and U.S. firms;
- signing a Letter of Understanding with the Korean Development Bank that will provide a basis for further development work in the next year;
- researching sources of venture capital in Singapore and Taiwan and Japanese investment in technology firms in the U.S.; this research will be used for upcoming projects to expand access for Canadian companies to international venture capital;
- beginning a project to promote linkages between Canadian technology companies and U.S. and European corporate partnering groups;
- developing the first annual International Trade Business Plan in conjunction with External Affairs and International Trade Canada (EAITC) and Industry, Science and Technology Canada (ISTC) to provide Canadian businesses with improved information on investment development activities;
- producing *Growing Together: Exploring the Joint Venture Option in Canada* to help Canadian firms "go global"; and
- organizing a series of corporate sponsored Strategic Alliance Workshops across Canada to expand Canadian managers' information base on international investment.

IPS works on these activities in partnership with Canada's Investment Counsellors and Trade Commissioners in the embassies, consulates and high commissions abroad. To facilitate these partnerships, IPS is organized in units

defined by major foreign markets. Each geographic unit develops new investment promotion methodologies for its markets, addresses the investment interests of larger corporate clients, and supports the retention and expansion of companies already established in Canada. A Strategic Planning Unit initiates cross-market program strategies and is responsible for interdepartmental initiatives, federal-provincial relations, and cooperative programs with the Canadian private sector.

In promoting foreign direct investment in Canada, IPS works closely with EAITC and ISTC on the federal Investment Development Program. This work is managed by a Deputy Minister level Steering Committee and coordinated through the Interdepartmental Working Group, both chaired by Investment Canada. The Working Group is also responsible for the management of the Going Global Investment Program which supports focused investment promotion initiatives aimed at attracting technology bearing investment from Europe and Asia.

In 1991-92, the Investment Promotion Group and the Investor Services Group were merged to form Investment Promotion and Services. This merger has enhanced the Agency's ability to be more effective in monitoring macro and corporate investment trends and in contributing to strategies and program activities in key geographic markets.

The Investment Prospecting Group

The Investment Prospecting Group promotes investment in Canadian firms which are active in strategic technology sectors. It does so by assisting small and medium sized Canadian companies in these sectors find the capital, technology, joint ventures and strategic alliances they are seeking. Through these activities, foreign firms are also introduced to the advantages Canada offers them for a greenfield investment.

As a result of the Group's activities, thirteen new investments occurred in Canada during 1991-92. These range from an equity investment in one of Canada's leading biotechnology companies by a U.K. venture capital fund, to a long-term research contract for a small Canadian company with novel technology in the industrial wastewater sector, to a joint venture agreement for the production of medical diagnostics for the North American market.

... 18 foreign firms undertook self-funded trips to Canada to explore investment opportunities presented to them through the Group's projects.

In addition, 18 foreign firms undertook self-funded trips to Canada to explore investment opportunities presented to them through the Group's projects.

The Group employs a three-phase methodology designed to bring specific investment opportunities to the attention of potential investors. In the first phase, Canadian firms active in a particular sector are identified, their investment requirements are examined and the firm's profile developed . These profiles are compiled into an investment "kit" which, along with the company profiles, contains profiles of major research institutes active in the sector. As well, each kit provides an overview of the advantages of doing business in its particular sector in Canada.

The second or marketing phase of the projects involves bringing the profiles, and the investment opportunities they represent, to the attention of potential foreign investors. A variety of techniques are used depending on the sector, the target country, that country's business culture, and the strengths and interests of the foreign firms approached. Activities are undertaken in conjunction with Canadian posts abroad and involve the use of private sector experts knowledgeable both in the sector generally, and in the specific needs of the firms. The goal of this phase is to conduct one-on-one meetings between the sector expert and companies which have expressed an interest in a firm profiled in the kit.

As a result of the Group's activities, thirteen new investments occurred in Canada during 1991-92.

The third phase involves follow-up on the opportunities arising from the marketing process undertaken in phase two. Foreign firm interest is brought to the attention of the Canadian companies and information is exchanged with a view to bringing the firms together either in Canada or in the foreign country. All such visits are self-funded.

During 1991-92, the Group completed three new kits or packages of Canadian investment opportunities bringing to eight the total number of strategic technologies where the Group is active. The table below provides a summary of activities undertaken in these eight sectors during the year.

Sector	Start Date	Profiles	Marketing	Follow-up Cases	Deals 1991/92
Advanced Software Tools	1990	22 Firms 20 Institutes	6 events 60 one-on-ones 6 self-funded visits	6	2
Biotechnology	1990	60 Firms 27 Institutes	2 events 20 one-on-ones 1 self-funded visit	1	4
Medical Devices	1991	44 Firms 22 Institutes	2 events 20 one-on-ones 2 self-funded visits	2	1
Electronic Technologies	1990	23 Firms 16 Institutes	8 events 60 one-on-ones 4 self-funded visits	8	0
Industrial Wastewater	1990	25 Firms 5 Institutes	9 events 100 one-on-ones 2 self-funded visits	4	2
Lasers and Opto-electronics	1991	43 Firms 20 Institutes	4 events 40 one-on-ones	6	3
Oceans Technology	1991	41 Firms 11 Institutes	1 event 20 one-on-ones	3	0
Packaged Software	1990	60 Firms 0 Institute	6 events 75 one-on-ones 3 self-funded visits	6	1
Total		318 Firms 121 Institutes	36 events 395 one-on-ones 18 self-funded visits	36	13

The Communications Group

The Communications Group at Investment Canada seeks to present Canada as a prime investment location to both domestic and international investors and provides information to companies on the services offered by Investment Canada. It also aims to increase public awareness and understanding of the role investment plays in the Canadian economy. These objectives are achieved through the development of promotional publications, videos, slide presentations, speeches and through the publication of working papers and research results.

The Communications Group is responsible for the production and publishing of the *Annual Report*, *The Annual List of Approved Investments*, *Part III of the Estimates*, as well as press releases.

A quarterly newsletter to the Canadian and international business communities, entitled *Investing In Canada* is also produced. During the last fiscal year, the newsletter emphasized issues related to Canada's competitiveness in the global economy. The first-quarter issue explored the need for Canadian business to respond to falling trade and investment barriers by competing in foreign markets. The Autumn issue examined three multilateral initiatives for the liberalization of international investment (GATT, OECD and Triad) and the possible impact and benefits for Canada of these initiatives. The third-quarter issue reported on the investment research volumes released by the Agency that examined the benefits of international investment to Canada. Finally, the Spring issue focused on measures in the Federal Budget, proposed changes to the *Investment Canada Act* and revisions to other Federal legislation aimed at facilitating investment in Canada.

The first-quarter issue (of the Agency's newsletter) explored the need for Canadian business to respond to falling trade and investment barriers by competing in foreign markets.

As part of the federal Investment Development Program (IDP) the Communications Group added ten new testimonials, in English, French and Japanese, to the already existing publication series, *We Invested in Canada*. In this series, international investors relate the benefits they experienced by investing in Canada to business persons in their own country. Work was begun on a production of a video on the advantages of strategic alliances. Also as part of the IDP, the Group produced the following brochures:

- *Canada Business Facts — 1992;*
- *Investment Canada: Helping Investment Happen;* and
- *Growing Together: Exploring the Joint Venture Option in Canada.*

The Communications Group aided the Prospecting Group in the production of investment opportunity kits for the following industrial sectors:

- telecommunications,
- software capabilities,
- electronic materials,
- medical devices,
- artificial intelligence, and
- ocean industries.

Also in 1991-92, the Communications Group cooperated with the Agency's Research and Policy Division to help produce two research volumes and four working papers. The two research volumes were entitled:

- *Foreign Investment, Technology and Economic Growth, and*
- *Corporate Globalization through Mergers and Acquisitions;*

and the four working papers were:

- *The Opportunities and Challenges of North American Free Trade: a Canadian Perspective;*
- *A Multilateral Investment Accord: Issues, Models and Options;*
- *International Investment and Competitiveness; and*
- *The Contribution of Investment and Savings to Productivity and Economic Growth in Canada.*

Investment Canada, primarily through Investment Research, has continued to forge strong links with the investment research community in both private and public organizations in Canada and abroad.

Investment Research and Policy Division

The Division consists of Investment Research, Investment Policy and the Information Centre.

Investment Research

The Investment Research Group fulfils responsibilities consistent with section 5 of the *Investment Canada Act*, which requires the Minister to carry out research related to domestic and international investment and to assist in the development of industrial and economic policies that affect investment in Canada.

Investment Research is composed of two sub-groups: Investment Economics, which deals with macroeconomic issues that affect the investment climate in Canada and other major economies, as well as analysing investment related statistics such as stocks, flows, etc.; and Corporate Research, which examines changes in corporate behaviour, at home and abroad, in light of ongoing structural reforms (e.g., the Canada-U.S. Free Trade Agreement), globalization, technological change and diffusion, and other such developments.

Investment Canada, primarily through Investment Research, has continued to forge strong links with the investment research community in both private and public organizations in Canada and abroad. As a centre of excellence on investment issues, the Group's research has contributed to Canadian participation in various international forums, and supported the promotional and prospecting activities of Investment Canada.

Two major research studies, completed in the previous fiscal year, were translated and published during 1991-92. These studies, sponsored by Investment Research and undertaken by teams of distinguished academic researchers, were:

- *Foreign Investment, Technology and Economic Growth.* This study examined the relationships between foreign investment and technological change, how they affect growth and the implications for public policy; and,

- *Corporate Globalization Through Mergers and Acquisitions.* This study reviewed merger and acquisition activity in Canada and abroad and its role in globalization. It also examined the implications of economic welfare, national competitiveness, tax policy, linkages between ownership and efficiency, and public policy.

During fiscal year 1991-92 the Group:

- completed and released a working paper entitled *International Investment and Competitiveness;*
- released a working paper entitled *The Contribution of Investment and Savings to Productivity and Economic Growth in Canada* (with David Slater, former Chairman of the Economic Council of Canada);
- completed research on the measurement and definition of foreign investment in Canada;
- completed research on business performance following a takeover;
- completed research on foreign multinationals and Canada's international competitiveness (joint project with the Economic Council of Canada);
- undertook research analysing the formal and informal barriers to foreign investment in the Group of Seven countries;
- undertook research on the investment climate in Canada; and
- undertook research on Canadian direct investment abroad.

During the past year the work of the Policy Group has focused on a number of international negotiations having significant potential implications for international investment flows.

The Research Group also undertook, jointly with the Policy Group, the production of Investment Canada's Working Paper entitled *The Opportunities and Challenges of North American Free Trade: A Canadian Perspective* which was released in April 1991.

As the Federal Government's principal instrument for investment related research, the Agency collaborates with other federal and provincial government departments and agencies, private organizations, universities, and research institutions in raising the profile of investment issues and their implications for Canada. It concentrates on analysing domestic and international investment related issues and ensures that its research findings are widely distributed to interested parties and the general public. The aim is to help build a critical mass of specialized knowledge in Canada that may contribute to encouraging further investment in this country by Canadians and non-Canadians.

Investment Policy

The Investment Policy Group provides policy advice to the Minister and senior managers of the Agency. In performing this function it: monitors policy initiatives of other countries and international organizations; analyzes issues to determine their implications for Canada's investment policy and climate; and develops policy proposals.

During the past year the work of the Policy Group has focused on a number of international negotiations having significant potential implications for international investment flows. Major attention has been directed to:

- the North American Free Trade Agreement (NAFTA) negotiations among Canada, the United States and Mexico. Investment Canada is leading the investment portion of NAFTA negotiations and the Policy Group has provided a major part of the related analytical and background work. Some of this work was published in April 1991 as an Investment Canada Working Paper, *The Opportunities and Challenges of North American Free Trade: A Canadian Perspective;*
- continuing multilateral trade negotiations being conducted under the auspices of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) - with specific attention focused on trade related investment measures (TRIMS) and trade in services;
- investment issues in the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), including an initiative to secure the liberalization of international capital movements by strengthening the enforcement of pertinent measures under a "Wider OECD Investment Instrument"; and

- the investment implications of a proposed European Energy Charter.

The Research and Policy Groups have jointly committed significant effort to expanding and improving the content and delivery of the Investment Canada working paper series. This series seeks to provide public information on important investment issues.

In addition to the NAFTA-related Paper, another paper, *A Multilateral Investment Accord: Issues, Models and Options*, reviews current informed opinion on shaping a new multilateral investment accord. It evaluates the efficacy of existing multilateral investment instruments and examines a range of possible options for a multilateral investment accord.

The Information Centre

The Information Centre has an excellent collection of published documents, electronic databases, CD-ROMs, reports, videos, journals and newspapers relating to investment. It supports Investment Canada staff with a broad range of services, including on-line database research, alerting clients to new relevant information resources, document delivery and information technology management. The collection is available to the public, other government departments, and academic institutions either on-site during business hours or through inter-library loan services.

Investment Review Division and Corporate Secretary and Legal Services Division

The legislation reflects Canada's policy of welcoming international investment and indeed, of attracting quality investment to all regions of Canada.

Regulatory Provisions of the Act

The *Investment Canada Act* was proclaimed on June 30, 1985. Recognizing the benefits that flow from international direct investment, the legislation reflects Canada's policy of welcoming international investment and indeed, of attracting quality investment to all regions of Canada. At the same time, for greater assurances of benefits to Canada at the individual transaction level, the Act contains provisions for the review of important acquisitions of control of Canadian businesses by international investors and the establishment of new businesses in the cultural industries. Seven years of experience in administrating this review function and in monitoring the performance of approved investment proposals demonstrate that, by and large, investors have carried out their plans and undertakings in support of their investment proposals which have resulted in benefits to Canada.

Review Thresholds

For non-American international investors, reviewable transactions include direct acquisitions of businesses in Canada with assets exceeding $5 million and indirect acquisitions of Canadian businesses with assets exceeding $50 million. (An indirect acquisition is one in which control of a subsidiary in Canada changes as a result of a transaction abroad.) As a result of the Free Trade Agreement (FTA) between Canada and the U.S., special rules govern investments in Canada by American investors and by third-country investors who acquire control of a Canadian business controlled by an American. Under the FTA, the threshold for review of direct acquisitions is now $150 million in asset size. Indirect acquisitions which fall under the FTA are no longer reviewable except in cases where the Canadian business represents more than 50% of the value of the total assets acquired in the international transaction. In the latter case, the transaction is reviewable at the same threshold that applies to direct acquisitions.

Foreign acquisitions of Canadian businesses and new business establishments by foreign investors which are not reviewable are subject to the notification provisions in the Act. Notification entails the submission of a short filing which advises Investment Canada of the nature and size of the investment. A notification may be filed up to 30 days following the implementation of the investment.

Review Process

If an investment is reviewable, an application for review must usually be filed with the Agency prior to the investment taking place. Normally, the

In conducting the review process, Investment Canada consults with any province directly affected by the investment. It also conducts similar consultations with various federal government departments and agencies which have policy responsibilities in the industrial sectors where a given investment is taking place.

investment may not be implemented until its review has been completed.

There are, however, certain exceptions. Applications concerning indirect acquisitions may be filed up to 30 days after the investment is implemented and the Minister may permit an investment to be implemented prior to completion of review if he is satisfied that the delay would cause undue hardship to the acquirer or jeopardize operations of the Canadian business to be acquired. By March 31, 1992, the Minister had received 53 applications for early implementation of investments, 47 of which were approved.

In conducting the review process, Investment Canada consults with any province directly affected by the investment. It also conducts similar consultations with various federal government departments and agencies which have policy responsibilities in the industrial sectors where a given investment is taking place. In addition, the Agency consults with the Bureau of Competition Policy of the Department of Consumer and Corporate Affairs to obtain an assessment of the likely effect of the investment on competition in the relevant industries.

Based on its own analysis and its consultations with provincial governments and federal government departments, Investment Canada then approaches investors to discuss their plans, to obtain needed clarification and, when necessary, to identify concerns regarding assessment of the investment's benefit to Canada. At the completion of the review process, Investment Canada prepares a report and makes a recommendation to the Minister.

The Minister then determines whether the investment is likely to be of net benefit to Canada, taking into account information provided and having regard to the following factors of assessment:

- the effect of the investment on the level and nature of economic activity in Canada, including its effect on employment, on resource processing, on the use of parts, components, and services produced in Canada, and on exports from Canada;
- the degree and significance of participation by Canadians in the Canadian business and in any industry in Canada of which it forms a part;
- the effect of the investment on productivity, industrial efficiency, technological development, product innovation, and product variety in Canada;
- the effect of the investment on competition within any industry or industries in Canada;
- the compatibility of the investment with national industrial, economic, and cultural policies, taking into consideration industrial, economic, and cultural policy objectives enunciated by the government or legislature of any province likely to be significantly affected by the investment; and
- the contribution of the investment to Canada's ability to compete in world markets.

Time Limits

To ensure a prompt review and decision, the Act sets certain time limits for the Agency and the Minister. Within 45 days after a complete application has been received, the investor must be notified that the Minister (a) is satisfied that the investment is likely to be of net benefit to Canada; or (b) is unable to complete the review, in which case a further 30 days will be necessary for its completion (unless the applicant agrees to a longer period); or (c) is not satisfied that the investment is likely to be of net benefit to Canada.

If 45 days have elapsed from the completion date without such a notice, or if a further 30 days (or a number of further days agreed) have elapsed after notice that the Minister is unable to complete the review and no decision has been taken, then the Minister is deemed to be satisfied that the investment is likely to be of net benefit to Canada.

When advised that the Minister is not satisfied that the investment is likely to be of net benefit to Canada, the applicant has the right to make representations and to submit undertakings within 30 days of the date of notice

(or any further period that is agreed upon between the applicant and the Minister). On the expiration of the 30-day period (or agreed extension), the applicant must be notified forthwith that the Minister (a) is now satisfied that the investment is likely to be of net benefit to Canada; or (b) confirms that the investment is unlikely to be of net benefit to Canada. In the latter case, the applicant may not proceed with the investment or, if the investment has already been implemented, must relinquish control of the Canadian business.

Trends in Investment

Planned investment for these new business proposals amounted to $2,615 million, with projected employment of over 7,700.

Between June 30, 1985 and March 31, 1992, 6,278 investments have been either notified or approved, of which, 834 occurred during fiscal year 1991-92 (See table A). Over the year, 71% of these investments were acquisitions and 29% were new businesses. The percentage of investments involving acquisitions is now only slightly higher for the latest fiscal year than the cumulative total (70%), and the percentage of new businesses is correspondingly lower than the cumulative total (30%). In financial years 1989-90 and 1990-91, acquisitions accounted for over 76% of the investment.

In the 12 months ended March 31, 1992, investors from abroad notified Investment Canada of their intentions to establish 245 new businesses in Canada. Planned investment for these new business proposals amounted to $2,615 million, with projected employment of over 7,700. Businesses with less than 100 employees accounted for just over 35% of all planned employment, up from 31% in the previous fiscal year. (See Tables 1-8 in the Appendix for detailed information and the Glossary of Terms to help interpret the statistics.)

Acquisition activity in Canada peaked in 1989 which is reflected in a further drop in the number of acquisition notifications and applications received by Investment Canada. While acquisitions requiring review during fiscal year 1991-92 accounted for only 10% of the total number of reviewed and notified investments, they represented 69% of the total value of all investments.

Source, Destination and Sector of Investments

The United States remained by far the largest source of investment proposals from abroad. Investments originating in the U.S. totaled 467 during the fiscal year 1991-92, accounting for 56% of the total number. Although not included in the table, the value of assets acquired and planned investments in new businesses by U.S. investors amounted to over $6.6 billion. The 202 investments from the European Community accounted for 24% of the total. The number of investment proposals from Japan dropped from 62 in 1990-91 to 35 in 1991-92. The remaining 130 proposals from all other countries represented 16% of total investments.

In terms of the Canadian distribution of international investments, once again, Ontario attracted the largest number. During fiscal year 1991-92, it received 442 proposals. Quebec attracted 136 proposals, followed closely by Alberta with 100 and British Columbia with 97. Nova Scotia received the largest number of investments on the east coast at 15. Slightly more than 27% of the investments entering Canada were in manufacturing and slightly over 28% were in wholesale and retail trade. Investments in business, food and other service industries, which range from accommodation and food services to health and educational activities, attracted 21% of the investment proposals. There was a noticeable jump in the number of investments in primary resources, from 17% to 24% of the total. During fiscal year 1991-92, there were 245 notifications to establish new businesses, up from 214 in 1990-91. Concerning acquisitions, 85 cases were reviewed and approved. In addition, there were 504 completed notifications pertaining to acquisitions. The reduction in the number of reviewable acquisition investments (from 111 to 85 in 1991-92) reflects, in part, the higher asset review threshold negotiated under the Free Trade Agreement and a world wide slowdown in merger and acquisition activity.

TABLE A

SUMMARY OF INVESTMENTS * UNDER THE *INVESTMENT CANADA ACT*

	Number		%		Cumulative Total 85/06/30 – 92/03/31	
	90-91	91-92	90-91	91-92	Number	%
ACQUISITIONS	685	589	76.2	70.6	4,409	70.2
NEW BUSINESSES	214	245	23.8	29.4	1,869	29.8
TOTAL	899	834	100.0	100.0	6,278	100.0
From						
United States	494	467	54.9	56.0	3,679	58.6
Japan	62	35	6.9	4.2	299	4.8
European Community	227	202	25.3	24.2	1,448	23.1
Other Countries	116	130	12.9	15.6	852	13.6
TOTAL	899	834	100.0	100.0	6,278	100.0
To						
Atlantic Provinces	16	23	1.8	2.8	149	2.4
Quebec	119	136	13.2	16.3	865	13.8
Ontario	494	442	54.9	53.0	3,616	57.6
Prairie Provinces	156	136	17.4	16.3	884	14.1
British Columbia & Northern Canada	114	97	12.7	11.6	764	12.2
TOTAL	899	834	100.0	100.0	6,278	100.0
In						
Manufacturing	246	227	27.4	27.2	1,938	30.9
Wholesale & retail trade	292	237	32.5	28.4	1,792	28.5
Business, food & other services industries[1]	209	171	23.2	20.5	1,297	20.7
Primary resources, construction, utilities & others[2]	152	199	16.9	23.9	1,251	19.9
TOTAL	899	834	100.0	100.0	6,278	100.0

[1]**Includes:** Business, educational, health, social services, accommodation, food, beverage and other services industries.

[2]**Includes:** Agricultural, fishing, trapping, logging, forestry, mining, quarrying, oil well, construction, transportation and storage, communications and other utilities, finance and insurance industries and real estate operators.

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.

* The 1991 *List of Investments Subject to the Investment Canada Act* is not included in the 1991-92 Annual Report but a copy may be obtained by contacting the Communications Group, Investment Canada
235 Queen Street
5th Floor West
P.O. Box 2800
Station D
Ottawa, Ontario
K1P 6A5
Phone: (613) 995-9525

Investments Related to Canada's Cultural Heritage and National Identity

The number of notified and reviewed investments in sectors related to Canada's cultural heritage and national identity is provided in Table 8 in the Appendix. A total of 10 investments were received in these sectors; 5 were in book publishing and 5 in film and video.

The Government took two major policy initiatives in 1991-92 to ease restrictions on international investments in Canada.

Policy Changes Affecting International Investors

The Government took two major policy initiatives in 1991-92 to ease restrictions on international investments in Canada. First, the Government abandoned its Oil and Gas Acquisitions Policy which prohibited the sale of financially sound Canadian-controlled oil and gas companies to non-Canadians. The policy was administered by Investment Canada in its review of oil and gas takeovers by international investors. Acquisitions in this sector will now be treated no differently than takeovers in other sectors and be subject to the same thresholds and review criteria.

At the same time, the Government announced that it will amend the *Investment Canada Act* to extend to U.S. investors the same review thresholds for oil and gas investments as apply in other sectors of the economy under the Canada-U.S. Free Trade Agreement. The review thresholds for direct acquisitions involving U.S. investors in the oil industry would thus be increased to $150 million; indirect acquisitions would be exempt from review. (See Glossary of Terms for further information on thresholds under the Act.)

The second policy initiative is in the book publishing industry. The guidelines regulating foreign takeovers in the book publishing industry have been brought more into line with the approach used for other cultural sectors such as film and sound recording. In the case of indirect acquisitions, the previous directive (popularly referred to as the Baie-Comeau rule) stating that the foreign investor must divest the Canadian business within 2 years has been discontinued.

Instead, such investments are reviewed to determine if they are likely to be of net benefit to Canada, including the contribution to Canadian cultural objectives. Direct acquisitions of Canadian-controlled business will not normally be allowed, except where clear financial difficulty can be demonstrated and where Canadians have had a full and fair opportunity to bid for the business. Direct acquisitions of foreign-controlled book publishers may be allowed subject to demonstrating net benefit to Canada. Finally, non-Canadian investors will not be permitted to start new business enterprises in book publishing or distribution.

Monitoring of Approved Investments

The implementation of all investments approved under the *Investment Canada Act* is monitored by the Investment Review Division of the Agency, in accordance with administrative guidelines issued by the Minister shortly after the Act came into force.

Advice to Investors

During this past fiscal year, legal counsel, investment review officers and senior managers continued to provide advice to investors and their representatives by telephone and in person. Advice covered such areas as general information on investment proposals, applicability of the *Investment Canada Act*, whether a proposal would require a review, and whether laws such as the *Competition Act* and other legislation or policies were relevant to an investor's proposal.

Corporate Services Division

In its role of providing human resource services, financial administration and information systems support to the Agency, the Corporate Services Division instituted several programs in 1991-92.

The Division participated in the Agency's VIP Program, its response to the Government's Public Service 2000 initiative. A new secondment program enables staff to take on assignments within and outside the Agency to develop their skills and knowledge. Another innovation was an employee assistance program, in which professional counsellors and psychologists help staff requiring counselling for work or personal problems. The task force on barriers to the advancement of women delivered its final report to the Agency at the start of the year, and actively monitored its recommendations.

A new secondment program enables staff to take on assignments within and outside the Agency to develop their skills and knowledge. Another innovation was an employee assistance program, in which professional counsellors and psychologists help staff requiring counselling for work or personal problems.

The Information Systems unit modified several information systems implemented in the previous year as part of a three-year project to overhaul the Agency's core information systems.

The Financial Administration Unit assisted in various restraint and budget reduction programs. These restraint measures included a 3% or $80,000 reduction in the Agency's non-salary operating budget; a 3% or $310,000 reduction in Investment Canada's operating budget, and a spending freeze instituted in January 1992.

Activities under way at the end of the year included the development of a rewards and recognition program, work on Agency training and development policies and strategies, a special development program which targets under-represented groups within the Agency, succession planning, and a project to install total quality management principles in all areas of the Agency.

Appendix

Interpretation of Investment Canada Statistics

Investment Canada's statistics have been collected since the creation of the Agency on June 30, 1985. They are published quarterly, approximately four weeks after the end of the quarter, as well as in the annual report. The quarterly statistics provide an update, in text, tables and charts, of the number and value of foreign investments subject to the *Investment Canada Act*. Also included are a summary of trends over the previous 12 months and a comparison with the previous quarter. In addition, the statistics are broken down by country of origin, by sector of activity and by province of destination.

Investment Canada's statistics on foreign investment are unique. They provide a partial measure of current foreign direct investment (FDI) activity in Canada. However, they are not comparable to the measures of FDI collected by Statistics Canada. There are also other important qualifications to keep in mind when using these statistics.

Unlike Statistics Canada's FDI data (both flows and stocks), which are more common and comprehensive measures, Investment Canada statistics concern only certain foreign investments, as defined by the *Investment Canada Act*. These investments are either acquisitions of control, direct or indirect, of Canadian businesses, or the establishment of new businesses in Canada.

Not included in the Investment Canada data are expansions of facilities made by established foreign investors in Canada. For example, a major plant expansion by a large foreign-controlled auto manufacturer would not come under the *Investment Canada Act*, but this type of investment may increase the stock of FDI as measured by Statistics Canada.

As well, portfolio investments do not come under the *Investment Canada Act* if they do not involve acquisition of control of a Canadian business. Paragraph 28(3)(d) of the *Investment Canada Act* states that "the acquisition of less than one-third of the voting shares of a corporation or of an equivalent undivided ownership interest in the voting shares of the corporation is deemed not to be acquisition of control of that corporation".

It is important to note as well that the Investment Canada data may not wholly reflect the actual number and value of acquisitions and new business starts made in Canada by international investors for the following reasons:

1. From time to time, two or more international investors may submit notifications of intent or applications to acquire the same Canadian business. In such cases, each proposal is recorded as a separate transaction.

2. Most notifications and applications are submitted to Investment Canada at the proposal stage and are processed promptly under the terms of the Act. Subsequently however, for commercial or other reasons, the investor may choose not to implement the investment.

   Forty-seven (47) investment proposals are known to have been not implemented between June 30, 1985 and March 31, 1992, valued at $6 billion. This number represents 0.8% of all cases reported to date under the Act and about 5.4% of their value.

3. Acquisitions are recorded by the asset value of the business to be acquired, based on the corporation's most recent audited financial statements, and not on actual purchase price.

4. New business proposals, since January 1, 1989, are recorded on the basis of the planned amount of investment over the first two years. Prior to such date, this data is recorded on the amount of investment by the end of the first full year of operation.

Glossary of Terms

Investment for the purpose of the Appendix refers to a transaction whereby non-Canadians acquire control of a business carried on in Canada, or establish a new business in Canada. All statistics refer to proposals notified and/or decided under the *Investment Canada Act*.

A ***direct acquisition*** is the acquisition of control of a Canadian business either through acquisition of its voting interests or assets, or through the acquisition of control of its Canadian parent in Canada.

An ***indirect acquisition*** is the acquisition of control of a Canadian business through acquisition of control of its parent outside Canada.

The ***indicated location*** is the province with the largest share of employees of the business concerned. In the case of acquisitions, the acquired business is frequently active in more than one province, thus the following statistics do not fully reflect the provincial distribution of foreign acquisition activity.

Investments requiring review are all direct acquisitions of Canadian businesses with assets of $5 million or more, all indirect acquisitions of Canadian businesses with assets of $50 million or more, and indirect acquisitions of Canadian businesses with assets of $5 million or more when the value of the Canadian business represents more than 50% of the value of the total international transaction.

As a result of the Free Trade Agreement between Canada and the United States, special rules govern investments in Canada by American investors, and by non-Canadian investors other than Americans who acquire control of a Canadian business controlled by an American. On January 1, 1992 under the Agreement, the threshold for review of a direct acquisition was raised to $150 million. Similarly, a review is no longer required of an indirect acquisition, unless the assets of the Canadian business represent more than 50 per cent of the value of the total assets acquired in the international transaction. In the latter case, the transaction is reviewable at the same threshold that applies to direct acquisitions of control.

The acquisition of control of certain Canadian businesses is excluded from these higher thresholds. Those businesses excluded are: oil and gas (Bill C-89 to amend the *Investment Canada Act* proposes to treat upstream oil and gas acquisitions by Americans at the same thresholds established under the Free Trade agreement) and uranium businesses; businesses providing any financial service (except for insurance services); cultural businesses; and businesses providing any transportation service. Direct and indirect acquisitions of control of these excluded businesses are reviewable at the same $5 million and $50 million thresholds applicable to all investors.

Acquisitions below these thresholds, together with new Canadian businesses of any size, normally require only a simple notification. However, such investments may be reviewable under Section 15 of the Act governing proposals related to Canada's cultural heritage or national identity. These activities are defined by regulation and include:

- the publication, distribution or sale of books, magazines, periodicals or newspapers in print or machine-readable form;
- the production, distribution, sale or exhibition of film or video products;
- the production, distribution, sale or exhibition of audio or video music recordings; and
- the publication, distribution or sale of music in print or machine-readable form.

TABLE 1

STATUS OF PROPOSALS UNDER THE *INVESTMENT CANADA ACT*

	Acquisitions		New Businesses		Total		Cumulative Total
	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	
			(Number of Investments)				
NOTIFICATIONS							
Forwarded from previous year	119	154	52	88	171	242	na
Received in fiscal year	636	437	267	200	903	637	5,712
Less:							
Deficient at year end	73	40	57	20	130	60	na
Withdrawn prior to certification	21	37	15	18	36	55	255
Withdrawn after certification	3	3	1	0	4	3	26
Pending issue of receipt	80	4	31	4	111	8	na
Decision on reviewability pending	1	0	0	0	1	0	na
Notifications subjected to review (Section 15)	3	2	2	1	5	3	55
Completed Notifications	**574**	**504**	**213**	**245**	**787**	**749**	**5,306**
APPLICATIONS							
Forwarded from previous year	2	4	0	0	2	4	na
Received in fiscal year	112	94	3	0	115	94	1,150
Certified applications pending from previous year	33	16	0	2	33	18	na
Less:							
Deficient at year end	5	2	0	0	5	2	na
Withdrawn prior to certification	4	3	0	0	4	3	43
Withdrawn after certification	9	4	0	2	9	6	64
Pending ministerial decision	15	17	2	0	17	17	na
Decided Applications of which:	**111**	**85**	**1**	**0**	**112**	**85**	**972**
Not approved	0	0	0	0	0	0	0
Approved	111	85	1	0	112	85	972
TOTAL DECIDED NOTIFICATIONS AND APPLICATIONS	**685**	**589**	**214**	**245**	**899**	**834**	**6,278**

na: Not applicable

Note: Data may be different than reported previously due to minor adjustments.
See the explanations given under the *Interpretation of Investment Canada Statistics* section on page 43.

TABLE 2

NUMBER OF INVESTMENTS

	Number		%		Cumulative Total 85/06/30 – 92/03/31	
	90-91	91-92	90-91	91-92	Number	%
ACQUISITIONS	**685**	**589**	**76.2**	**70.6**	**4,409**	**70.2**
Direct	612	539	68.1	64.6	3,665	58.4
Indirect	73	50	8.1	6.0	744	11.9
Reviewed and Approved	111	85	12.3	10.2	964	15.4
Direct	101	83	11.2	10.0	863	13.7
Indirect	10	2	1.1	.2	101	1.6
Notifications Only	574	504	63.8	60.4	3,445	54.9
Direct	511	456	56.8	54.7	2,802	44.6
Indirect	63	48	7.0	5.8	643	10.2
NEW BUSINESSES	**214**	**245**	**23.8**	**29.4**	**1,869**	**29.8**
TOTAL	**899**	**834**	**100.0**	**100.0**	**6,278**	**100.0**

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.
See the explanations given under the *Interpretation of Investment Canada Statistics* section on page 43.

TABLE 3

VALUE OF INVESTMENTS (Assets acquired or planned investment in $ million)

	Value		%		Cumulative Total 85/06/30 – 92/03/31	
	90-91	91-92	90-91	91-92	Value	%
ACQUISITIONS	**14,971.0**	**14,632.8**	**97.0**	**84.8**	**103,991.4**	**93.0**
Direct	10,994.2	13,950.0	71.2	80.9	79,594.0	71.2
Indirect	3,976.8	682.8	25.8	4.0	24,397.4	21.8
Reviewed and Approved	12,578.9	11,827.8	81.5	68.6	90,157.4	80.6
Direct	9,544.2	11,713.0	61.8	67.9	72,516.1	64.8
Indirect	3,034.7	114.8	19.7	.7	17,641.3	15.8
Notifications Only	2,392.1	2,804.9	15.5	16.3	13,834.0	12.4
Direct	1,450.0	2,237.0	9.4	13.0	7,077.9	6.3
Indirect	942.1	568.0	6.1	3.3	6,756.1	6.0
NEW BUSINESSES	**468.2**	**2,615.6**	**3.0**	**15.2**	**7,844.4**	**7.0**
TOTAL	**15,439.2**	**17,248.4**	**100.0**	**100.0**	**111,835.8**	**100.0**

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.
See the explanations given under the *Interpretation of Investment Canada Statistics* section on page 43.

TABLE 4

NEW BUSINESS INVESTMENTS CLASSIFIED BY PLANNED INVESTMENT RANGE

Planned Investment Range ($000)	Number of Investments		%		Total Value of Planned Investment ($000)		%		Planned Employment		%	
	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92
Less than 1,000	**126**	**145**	**58.9**	**59.2**	**31,488**	**35,755**	**6.7**	**1.4**	**1,485**	**2,734**	**22.8**	**35.3**
1,000 – 1,999	42	59	19.6	24.1	42,000	59,950	9.0	2.3	615	1,478	9.4	19.1
2,000 – 2,999	2	2	.9	.8	4,845	4,500	1.0	.2	42	55	.6	.7
3,000 – 4,999	30	22	14.0	9.0	105,000	78,350	22.4	3.0	1,220	460	18.7	5.9
Sub-total	**200**	**228**	**93.5**	**93.1**	**183,333**	**178,555**	**39.2**	**6.8**	**3,362**	**4,727**	**51.5**	**61.0**
5,000 – 9,999	3	3	1.4	1.2	18,900	19,050	4.0	.7	2,040	235	31.3	3.0
10,000 – 24,999	4	6	1.9	2.4	55,000	90,000	11.7	3.4	380	375	5.8	4.8
25,000 and over	7	8	3.3	3.3	211,000	2,328,000	45.1	89.0	745	2,416	11.4	31.2
Sub-total	**14**	**17**	**6.5**	**6.9**	**284,900**	**2,437,050**	**60.8**	**93.2**	**3,165**	**3,026**	**48.5**	**39.0**
TOTAL	**214**	**245**	**100.0**	**100.0**	**468,233**	**2,615,605**	**100.0**	**100.0**	**6,527**	**7,753**	**100.0**	**100.0**

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.
See the explanations given under the *Interpretation of Investment Canada Statistics* section on page 43.

TABLE 5

NEW BUSINESS INVESTMENTS CLASSIFIED BY PLANNED EMPLOYMENT RANGE

Planned Employment Range	Number of Investments		%		Total Value of Planned Investment ($000)		%		Planned Employment		%	
	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92
0 – 24	156	172	72.9	70.2	162,483	572,557	34.7	21.9	774	870	11.9	11.2
25 – 49	38	51	17.8	20.8	78,850	159,233	16.8	6.1	1,203	1,757	18.4	22.7
50 – 74	1	1	.5	.4	250	3,500	.1	.1	50	50	.8	.6
75 – 99	0	1	.0	.4	0	1,000	.0	.0	0	75	.0	1.0
100 – 149	15	14	7.0	5.7	177,500	539,300	37.9	20.6	1,750	1,425	26.8	18.4
150 – 199	1	0	.5	.0	3,500	0	.7	.0	190	0	2.9	.0
200 – 499	2	4	.9	1.6	40,250	1,315,010	8.6	50.3	560	1,160	8.6	15.0
500 – 999	0	0	.0	.0	0	0	.0	.0	0	0	.0	.0
1,000 and over	1	2	.5	.8	5,400	25,005	1.2	1.0	2,000	2,416	30.6	31.2
TOTAL	**214**	**245**	**100.0**	**100.0**	**468,233**	**2,615,605**	**100.0**	**100.0**	**6,527**	**7,753**	**100.0**	**100.0**

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.
See the explanations given under the *Interpretation of Investment Canada Statistics* section on page 43.

TABLE 6

ACQUISITIONS CLASSIFIED BY ASSET RANGE

Asset Range ($000)	Number of Investments		%		Asset Value ($000)		%		Number of Employees		%	
	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92
Less than 1,000	277	196	40.4	33.3	97,923	75,160	.7	.5	4,284	2,827	4.1	4.0
1,000 – 1,999	79	78	11.5	13.2	115,268	113,423	.8	.8	2,473	1,982	2.4	2.8
2,000 – 2,999	49	52	7.2	8.8	120,751	124,681	.8	.9	1,729	2,075	1.7	2.9
3,000 – 4,999	70	66	10.2	11.2	280,971	255,559	1.9	1.7	3,716	5,302	3.6	7.5
Sub-total	**475**	**392**	**69.3**	**66.6**	**614,913**	**568,823**	**4.1**	**3.9**	**12,202**	**12,186**	**11.7**	**17.2**
5,000 – 9,999	58	54	8.5	9.2	412,224	378,240	2.8	2.6	6,943	4,421	6.7	6.2
10,000 – 14,999	56	30	8.2	5.1	699,627	359,266	4.7	2.5	5,249	6,309	5.0	8.9
15,000 – 24,999	26	43	3.8	7.3	473,144	838,955	3.2	5.7	4,123	8,354	4.0	11.8
25,000 – 49,999	26	39	3.8	6.6	953,003	1,282,622	6.4	8.8	6,597	8,303	6.3	11.7
50,000 and over	44	31	6.4	5.3	11,818,083	11,204,844	78.9	76.6	68,947	31,165	66.3	44.1
Sub-total	**210**	**197**	**30.7**	**33.4**	**14,356,081**	**14,063,927**	**95.9**	**96.1**	**91,859**	**58,552**	**88.3**	**82.8**
TOTAL	**685**	**589**	**100.0**	**100.0**	**14,970,994**	**14,632,750**	**100.0**	**100.0**	**104,061**	**70,738**	**100.0**	**100.0**

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.
See the explanations given under the *Interpretation of Investment Canada Statistics* section on page 43.

TABLE 7

ACQUISITIONS CLASSIFIED BY EMPLOYMENT RANGE

Employment Range	Number of Investments		%		Asset Value ($000)		%		Number of Employees		%	
	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92
0 – 24	378	310	55.2	52.6	1,038,405	952,139	6.9	6.5	2,796	2,470	2.7	3.5
25 – 49	95	71	13.9	12.1	783,546	735,537	5.2	5.0	3,374	2,492	3.2	3.5
50 – 74	47	49	6.9	8.3	404,132	438,270	2.7	3.0	2,920	2,968	2.8	4.2
75 – 99	29	30	4.2	5.1	224,217	352,844	1.5	2.4	2,458	2,569	2.4	3.6
100 – 149	46	33	6.7	5.6	455,066	2,800,338	3.0	19.1	5,575	3,982	5.4	5.6
150 – 199	19	24	2.8	4.1	501,664	473,865	3.4	3.2	3,212	4,166	3.1	5.9
200 – 299	22	30	3.2	5.1	526,458	595,459	3.5	4.1	5,206	7,174	5.0	10.1
300 – 499	19	19	2.8	3.2	1,419,431	564,563	9.5	3.9	7,348	6,862	7.1	9.7
500 – 999	13	10	1.9	1.7	708,708	817,449	4.7	5.6	8,129	6,627	7.8	9.4
1,000 and over	17	13	2.5	2.2	8,909,367	6,902,286	59.5	47.2	63,043	31,428	60.6	44.4
TOTAL	**685**	**589**	**100.0**	**100.0**	**14,970,994**	**14,632,750**	**100.0**	**100.0**	**104,061**	**70,738**	**100.0**	**100.0**

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.
See the explanations given under the *Interpretation of Investment Canada Statistics* section on page 43.

TABLE 8

INVESTMENTS IN BUSINESS ACTIVITIES RELATED TO NATIONAL IDENTITY AND CULTURAL HERITAGE *

	New Businesses		Acquisitions		Total		Total Value of Assets / Planned Investment ($ million)	
	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92
	(Number of Investments)							
REVIEWED AND APPROVED	**1**	**0**	**8**	**1**	**9**	**1**	**221.8**	**C**
Above thresholds of *IC Act*	0	0	3	1	3	1	213.2	C
Below thresholds (Section 15)	1	0	5	0	6	0	8.6	.0
NOTIFICATIONS ONLY	**11**	**4**	**10**	**5**	**21**	**9**	**40.4**	**26.5**
TOTAL	**12**	**4**	**18**	**6**	**30**	**10**	**262.2**	**51.0**
of which:								
Publications	3	1	11	4	14	5	172.6	6.0
Film and video	9	3	2	2	11	5	32.6	45.1
Audio, video music recording	0	0	4	0	4	0	C	.0
Music publication	0	0	1	0	1	0	C	.0

C: Confidential

Note: Data may not add exactly due to rounding.
Data may be different than reported previously due to minor adjustments.
See the explanations given under the *Interpretation of Investment Canada Statistics* section on page 43.

* See Glossary for more precise description of sectors.

Rapport annuel

1991-1992

INVESTISSEMENT CANADA

INVESTMENT CANADA

© Ministre d'Approvisionnements et Services Canada 1992
N° Id 51-1992 au catalogue
ISBN 0-662-59368-5

Rapport annuel 1991-1992

Ottawa, Canada
Novembre 1992

Son Excellence
Le très honorable Ramon J. Hnatyshyn
C.P., C.C., C.M.M., C.D., C.R.
Gouverneur général du Canada
Ottawa (Ontario)

Excellence,

À titre de ministre responsable de l'application de la *Loi sur Investissement Canada*, j'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport des activités d'Investissement Canada pour la période du 1er avril 1991 au 31 mars 1992.

Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre responsable
d'Investissement Canada,

Michael Wilson

Michael H. Wilson

Table des matières

Message du Ministre		***7***
Message de la Présidente		***9***
Partie I - Le contexte de l'investissement		***11***
Partie II - Profil d'Investissement Canada		***21***
Mandat		23
Organisation		23
Budget de fonctionnement et années-personnes		24
Organigramme		25
Partie III - La septième année d'Investissement Canada		***27***
Division du développement de l'investissement		29
Division de la recherche et des politiques sur l'investissement		33
Division de l'examen des investissements et Division du secrétaire général et des services juridiques		35
Tableau A :	Sommaire des investissements effectués aux termes de la *Loi sur Investissement Canada*	38
Division des services généraux		40
Annexe		***43***
Interprétation des statistiques d'Investissement Canada		45
Glossaire		46
Tableau 1 :	État des propositions aux termes de la *Loi sur Investissement Canada*	49
Tableau 2 :	Nombre d'investissements	50
Tableau 3 :	Valeur des investissements	51
Tableau 4 :	Nouvelles entreprises, selon la valeur des investissements prévus	52
Tableau 5 :	Nouvelles entreprises, selon l'effectif prévu	53
Tableau 6 :	Nombre d'acquisitions, selon la valeur de l'actif	54
Tableau 7 :	Nombre d'acquisitions, selon l'effectif	55
Tableau 8 :	Nombre d'investissements dans des activités commerciales liées à l'identité nationale et au patrimoine culturel	56

Message de l'honorable Michael H. Wilson

Ministre responsable d'Investissement Canada

Le climat des affaires au Canada est un facteur fondamental qui influe sur l'obtention de l'investissement international et sur la décision des entreprises de prendre de l'expansion au pays. C'est d'ailleurs pour cette raison que le gouvernement met régulièrement en œuvre des politiques visant à créer un climat plus propice à l'investissement au Canada. La réforme fiscale, la déréglementation et la privatisation, et les modifications apportées à nos lois en matière de concurrence, de faillite et de protection de la propriété intellectuelle contribuent à rendre le Canada plus attirant pour les investisseurs. En fait, l'amélioration de notre climat de l'investissement est l'une des principales raisons pour lesquelles nous avons négocié des ententes de libre-échange avec les États-Unis et avec le Mexique.

On peut constater les résultats tangibles de ces politiques dans le fait que les flux d'investissements étrangers au Canada ont doublé au cours des dernières années. Depuis 1986, les entrées brutes d'investissements directs étrangers représentent, en moyenne, plus de 10 milliards de dollars par année.

Toutefois, nous ne pouvons nous montrer présomptueux. Les investisseurs internationaux ont l'embarras du choix lorsque vient le moment de choisir un lieu d'investissement, et nombreux sont les endroits qui se font concurrence pour obtenir les capitaux, la technologie et les emplois que procurent les investissements. Le défi qui se pose au Canada est clair : faire du pays le lieu d'investissement le plus attirant pour les gens d'affaires qui se proposent d'investir en Amérique du Nord.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement a mis en œuvre son Initiative de la prospérité annoncée dans le discours du trône, le 13 mai 1991. Cette initiative vise à sensibiliser davantage le public aux défis et aux choix auxquels nous sommes confrontés si nous voulons devenir plus concurrentiels. Nous avons consulté un large éventail de Canadiens et sollicité des conseils pratiques sur la meilleure façon de nous assurer collectivement un avenir prospère.

Investissement Canada a joué un rôle de premier plan à ce chapitre en organisant des forums sur l'investissement à Vancouver, à Winnipeg, à Halifax, à Montréal et à Toronto, lesquels ont accueilli plus de 700 participants. Dans le cadre de ces ateliers et d'autres activités, on a reconnu que les Canadiens doivent chercher à mettre davantage l'accent sur l'innovation technologique et sur la formation de nouveaux partenariats entre les entreprises, les syndicats, le milieu scolaire et tous les niveaux de gouvernement. Nous devons réduire les obstacles au commerce intérieur, trouver des façons plus efficaces d'attirer les investissements et améliorer nos systèmes d'éducation et de formation.

Il est évident que le rôle d'Investissement Canada est de favoriser et de faciliter les investissements commerciaux au pays, aussi bien en faisant la promotion d'endroits propices à l'implantation, au Canada, d'installations de compagnies étrangères qu'en mettant en rapport des entreprises canadiennes avec des partenaires internationaux. À cette fin, l'Agence fait connaître aux investisseurs potentiels les attraits et les possibilités particulières qu'offre le Canada. Au pays, Investissement Canada aide bon nombre de petites et moyennes entreprises canadiennes à trouver les investissements et les partenaires d'investissement dont elles ont besoin pour assurer leur croissance et soutenir la concurrence.

L'investissement s'avère essentiel pour offrir à nos petites entreprises et aux sociétés plus importantes la possibilité de croître. Et c'est cette croissance qui permet de créer des emplois et d'amener la prospérité pour tous les Canadiens.

Message de

Jean C. McCloskey

Présidente
d'Investissement Canada

Lorsque j'ai été nommée présidente d'Investissement Canada, en novembre 1991, je me suis jointe à une équipe d'hommes et de femmes compétents, consciencieux et professionnels qui peuvent, à juste titre, être aussi fiers que moi des réalisations de l'Agence au cours de l'année financière 1991-1992.

Quand je considère l'avenir, je songe aux nombreux défis et aux multiples possibilités qui se présenteront à l'Agence. Nous soumettrons des propositions au gouvernement dans le cadre de son examen du rapport du Comité directeur sur la prospérité. Nous devons renforcer nos alliances avec le monde des affaires et les syndicats. Il est essentiel que les intérêts du Canada en matière d'investissement soient protégés dans le cadre de négociations internationales et que les Canadiens comprennent l'importance de l'investissement pour notre avenir.

Dans le but d'obtenir les rares investissements commerciaux internationaux, nous devrons expliquer et promouvoir les avantages que présente le Canada comme partie intégrante du marché nord-américain en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et de l'Accord de libre-échange nord-américain. Nous continuerons d'aider les sociétés canadiennes à trouver des partenaires d'investissement internationaux, et à assister les entreprises étrangères désireuses d'exploiter des possibilités particulières au Canada.

Au cours de la prochaine année, d'autres entreprises feront l'objet d'une restructuration et rationaliseront leurs activités. Il sera donc important de travailler en étroite collaboration avec les multinationales étrangères et leurs filiales canadiennes, qui procèdent à une rationalisation de leurs activités en Amérique du Nord et dans le monde entier, de façon à ce que le Canada puisse en tirer tous les avantages possibles.

L'investissement sur les marchés étrangers est un volet important de l'activité commerciale au Canada. Les entreprises canadiennes s'implantent à l'étranger afin de se rapprocher de leurs clients, de contourner les obstacles au commerce et de pouvoir concourir pour les contrats gouvernementaux étrangers. Nous les aiderons à découvrir les possibilités d'investissement et de partenariats qui existent sur ces marchés.

Cette année, le Cabinet a approuvé des modifications à la *Loi sur Investissement Canada*, lesquelles sont actuellement devant le Parlement aux fins d'étude. Certaines découlent des décisions prises par les ministres pour promouvoir et faciliter les investissements dans les secteurs pétrolier et gazier canadiens. De plus, une autre disposition viendra renforcer la Loi afin de garantir que les investissements effectués dans le secteur culturel refléteront les politiques culturelles du Canada.

Enfin, une modification supplémentaire permettra à Investissement Canada et au secteur privé de partager les frais reliés à certaines des initiatives de promotion des investissements de l'Agence.

La satisfaction de notre clientèle et l'amélioration constante de nos services sont des engagements auxquels nous demeurerons fidèles, alors que nous nous efforçons de relever les défis que posent la mondialisation des marchés et un climat budgétaire moins favorable.

Partie I

Le contexte de l'investissement

Le contexte de l'investissement

Mondialisation

Les investissements directs étrangers... constituent de plus en plus l'élément moteur des activités économiques internationales.

La mondialisation, ou l'intégration croissante des principales économies dans le monde, se traduit par un contexte de concurrence à l'échelle internationale. L'accélération des transports et des communications et l'abaissement des obstacles à la circulation des marchandises, des services, des capitaux et des ressources productives ont entraîné l'apparition d'un marché mondial. À mesure que l'intégration des marchés devient plus poussée, les investisseurs ont la possibilité de déplacer rapidement leurs capitaux d'un bout à l'autre de la planète, ce qui intensifie la concurrence entre les pays qui cherchent à attirer des investissements. Les nations ne peuvent plus dresser des barrières pour se protéger de la concurrence internationale; elles doivent au contraire apprendre à tirer parti de leur participation au marché mondial en s'adaptant continuellement à la concurrence.

Une autre caractéristique de la mondialisation est le phénomène de restructuration et d'ajustement auquel on assiste depuis quelques années en Amérique du Nord. Les rationalisations d'entreprises constituent des décisions en matière d'investissement qui sont rendues nécessaires par la concurrence.

Le rôle important que jouent les investissements internationaux commerciaux dans le phénomène de la mondialisation est bien illustré par le passage suivant, extrait de la publication des Nations Unies intitulée *World Investment Report 1992: Transnational Corporations as Engines of Growth* :

« Les investissements directs étrangers... constituent de plus en plus l'élément moteur des activités économiques internationales. Ils déterminent de plus en plus la structure des échanges commerciaux et des transferts de technologie. Il faut changer complètement d'optique si l'on veut saisir tous les aspects de la nouvelle économie mondiale et concevoir des politiques qui y soient adaptées. » [TRADUCTION]

Depuis le milieu des années 1980, les flux d'investissements directs étrangers (IDÉ) ont progressé à un rythme sans précédent dans le monde, pour atteindre 225 milliards de dollars US en 1990.

Figure 1 : Croissance du PIB mondial, exportations mondiales de marchandises, et sorties mondiales d'investissements directs étrangers (IDÉ)

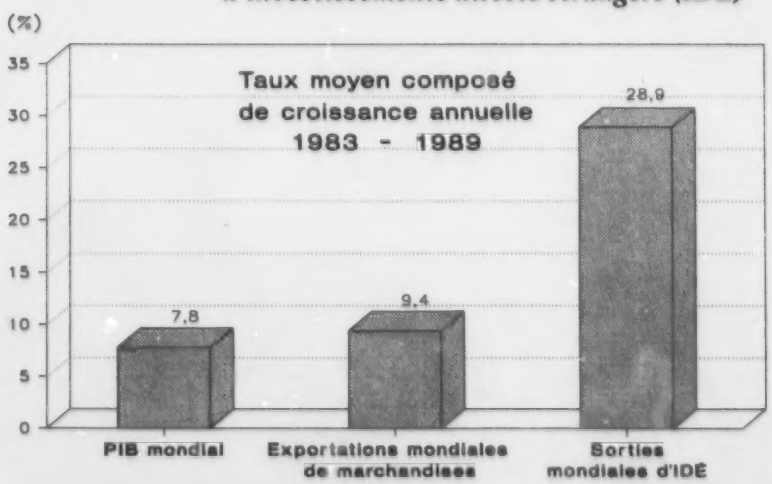

Source : *UNCTC. World Investment Report 1991.*

Figure 2 : Stock mondial d'investissements directs à l'étranger — Répartition selon les principaux pays d'origine des investissements

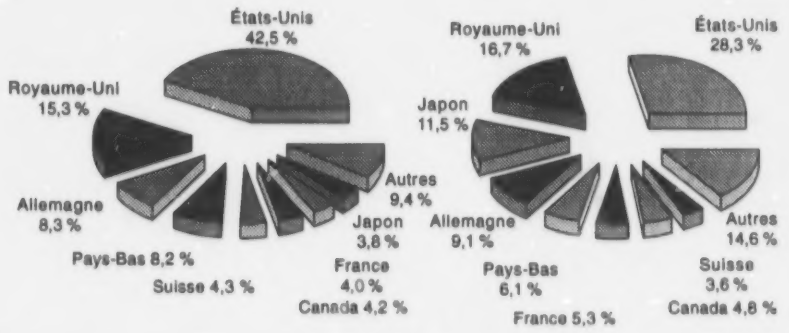

Source : Compilations effectuées par Investissement Canada à partir de données du *U.S. Department of Commerce*.

Leur taux moyen de croissance nominale entre 1983 et 1989, soit 28,9 %, a dépassé de beaucoup celui des exportations de marchandises (9,4 %) et du produit intérieur brut nominal (7,8 %) (voir la figure 1).

Les principales sources et destinations des investissements internationaux sont illustrées aux figures 2 et 3.

Au niveau national

Au niveau national, le contexte des affaires et des investissements détermine la manière dont un pays donné s'en tire face à la concurrence internationale pour ce qui est d'attirer des capitaux, des technologies et des compétences en gestion disponibles en quantité limitée.

Au niveau national, le contexte des affaires et des investissements détermine la manière dont un pays donné s'en tire face à la concurrence internationale pour ce qui est d'attirer des capitaux, des technologies et des compétences en gestion disponibles en quantité limitée. Compte tenu de cette concurrence mondiale, le Canada doit absolument offrir aux investisseurs commerciaux des conditions d'investissement intéressantes et compétitives.

Les investissements dans le secteur des machines et du matériel sont jugés particulièrement profitables à l'économie nationale, car les derniers progrès techniques y sont généralement incorporés.

Les recherches entreprises pour le compte d'Investissement Canada démontrent que l'assimilation rapide des capacités techniques qui accompagnent l'investissement étranger est importante pour le développement du Canada. Les recherches révèlent également que les multinationales étrangères constituent une importante source de retombées pour le Canada en matière de recherche et de développement (R-D).

La quantité et la qualité des investissements internationaux au Canada (et des investissement canadiens à l'étranger) exerceront une influence déterminante sur la performance du Canada au XXI^{e} siècle. La mondialisation des industries appelle la mondialisation des entreprises; cela signifie que la distinction entre entreprises nationales et étrangères est en train de s'estomper.

Les coentreprises et les autres formes d'alliances stratégiques avec des partenaires étrangers sont particulièrement importantes pour un pays comme le Canada, qui doit livrer concurrence à des pays plus puissants que lui sur le plan économique.

Bien que la forme d'investissement international la plus visible soit la création d'entreprises nouvelles, la conclusion d'alliances stratégiques et la formation de coentreprises entre sociétés existantes deviennent de plus en plus courantes.

Le Japon est un exemple de pays qui a su se servir des investissements internationaux pour conforter sa position de grande puissance économique. Kenneth Courtis, spécialiste en stratégie et économiste supérieur à la *Deutsche Bank* (Marchés financiers), a récemment souligné l'ampleur des investissements japonais intérieurs et étrangers. Selon lui, les investissements massifs effectués par les sociétés japonaises au cours des années 1980 ont fait d'elles la puissance économique dominante des années 1990 (voir la figure 4).

Les pays qui souhaitent être concurrentiels au XXI^e siècle doivent dès maintenant attirer d'importants investissements internationaux et effectuer des investissements de taille à l'étranger.

Au niveau de l'entreprise

Au niveau de l'entreprise, la compétitivité à l'échelle mondiale nécessite des investissements incorporant les technologies et les compétences en gestion les plus récentes et répondant aux nouvelles réalités du marché. Les investissements internationaux sont devenus un important mécanisme d'accès aux nouvelles compétences en matière de technologie et de gestion.

Les investissements internationaux sont également essentiels si l'on veut obtenir et conserver un accès aux marchés. Vers la fin des années 1980, le volume des biens et des services vendus par des sociétés affiliées étrangères s'élevait, selon les estimations, à 4,4 billions de dollars US, soit près du double du montant des exportations mondiales (si l'on exclut un volume appréciable d'échanges intrasociétés). Autrement dit, la production réalisée par des filiales étrangères est maintenant plus importante que l'exportation pour vendre des marchandises ou des services sur les marchés internationaux.

Bien que la forme d'investissement international la plus visible soit la création d'entreprises nouvelles, la conclusion d'alliances stratégiques et la formation de coentreprises entre sociétés existantes deviennent de plus en plus courantes.

Figure 3 : Stock mondial d'investissements directs étrangers, selon les pays de destination des investissements

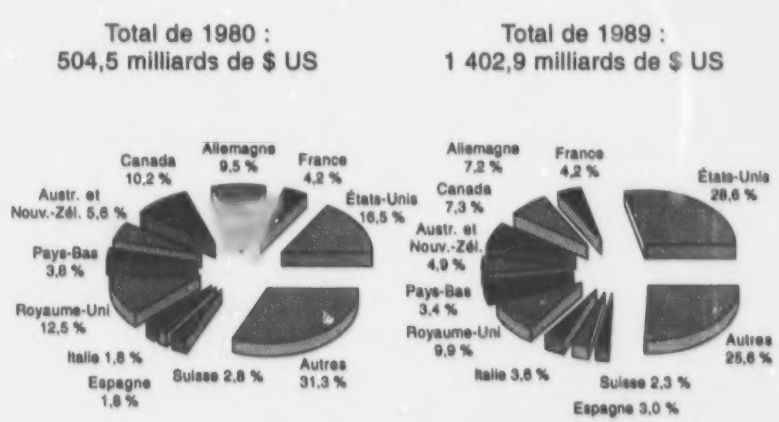

Source : Compilations effectuées par Investissement Canada à partir de données du *U.S. Department of Commerce.*

Figure 4 : Investissement en capital réel par rapport au produit national brut dans certains pays (en %)

	Japon	É.-U.	R.F.A.	Canada	R.-U.	Corée
1980	15,7	11,9	12,3	14,4	8,1	25,1
1981	15,9	12,2	11,8	15,7	7,7	23,6
1982	15,8	11,6	11,4	14,4	8,2	24,8
1983	15,8	11,0	11,8	13,1	7,8	25,7
1984	16,7	12,5	11,5	12,0	8,5	26,8
1985	18,0	12,5	11,8	13,0	9,2	26,7
1986	18,5	11,8	12,1	14,0	8,9	27,2
1987	19,2	11,8	12,4	15,9	9,0	28,1
1988	21,1	12,3	12,8	16,0	10,0	28,0
1989	23,2	11,7	12,8	15,9	10,2	28,6
1990	25,1	11,6	13,1	15,8	10,1	29,3
1991	25,3	11,2	14,2	15,1	10,3	29,6

Nota : Les données se rapportant à 1991 sont des estimations.

Source : *Deutsche Bank Capital Markets*, Tokyo.

La performance du Canada en matière d'investissement

Bien des entreprises internationales ont manifesté leur confiance dans le Canada ces dernières années. Beaucoup ont choisi d'y agrandir des installations existantes en y réinvestissant leurs bénéfices; d'autres ont procédé à un premier investissement au Canada en y implantant de nouvelles installations. Par exemple :

- Dow Chemical Company Inc. investit actuellement quelque 800 millions de dollars en Alberta. Elle y fait construire une usine de fractionnement et des installations d'entreposage souterrain connexes afin d'approvisionner en matières premières une nouvelle usine d'éthylène de calibre mondial.
- La Ford Motor Company a annoncé récemment qu'elle avait choisi sa filiale canadienne pour fabriquer une nouvelle génération d'automobiles et de moteurs. La compagnie investira 800 millions de dollars dans ce projet.
- La Générale Électrique du Canada Inc. investit présentement 144 millions de dollars pour renouveler l'équipement de ses deux usines d'Oakville, en Ontario. Ces dernières fabriqueront deux nouveaux types d'ampoules électriques à faible consommation d'énergie. Cet investissement devrait créer quelque 190 emplois.
- Pratt & Whitney Canada Inc. investira 346 millions de dollars dans la construction de deux nouvelles usines de pièces au Québec et d'une autre en Alberta. Les travaux devraient être terminés en 1996, et chaque nouvelle usine emploiera jusqu'à 500 personnes.

Le Canada s'est particulièrement distingué en attirant de nouvelles installations de R-D, par exemple :

- Merck Frosst Canada Inc. construira un centre de R-D pharmaceutique à Montréal au cours de l'automne de 1992. Il s'agira d'un investissement de 50 millions de dollars.

- La société suédoise L.M. Ericsson Telefon AB a entrepris à Montréal un projet de R-D pour mettre au point une technologie de pointe relative au domaine de la téléphonie cellulaire.

Ce sont la qualité de nos diplômés en ingénierie, en sciences et en technologie ainsi que des crédits d'impôt à la R-D extrêmement compétitifs qui ont permis d'attirer ces investissements.

Les flux transfrontaliers d'IDÉ ont plus que doublé depuis que le gouvernement fédéral a déclaré que le Canada était « ouvert aux affaires », en 1984.

Les flux transfrontaliers d'IDÉ ont plus que doublé depuis que le gouvernement fédéral a déclaré que le Canada était « ouvert aux affaires », en 1984. Alors que les entrées brutes d'IDÉ se situaient en moyenne à 4,2 milliards de dollars par an au cours de la première moitié des années 1980, elles se sont élevées en moyenne à 8,6 milliards de dollars annuellement pendant la deuxième moitié de la décennie. Le stock d'IDÉ (à leur valeur comptable nette) au Canada s'établissait à 130,5 milliards de dollars à la fin de 1991, comparativement à 125,3 milliards de dollars en 1990.

Les flux bruts et nets d'IDÉ au Canada sont illustrés à la figure 5.

Climat de l'investissement au Canada

Le climat de l'investissement dans un pays donné reflète la performance commerciale de ce pays et l'évolution de sa productivité; en d'autres termes, sa compétitivité. De façon générale, trois facteurs jouent un rôle essentiel :

- la performance économique globale du pays en question (p. ex., le taux de croissance, l'inflation, la hausse de la productivité et les coûts unitaires de la main-d'œuvre);
- l'attitude du gouvernement à l'égard des investisseurs étrangers;
- les besoins propres aux entreprises (p. ex., les industries d'exploitation des ressources naturelles doivent avoir accès aux ressources en question; les secteurs de pointe doivent disposer d'un personnel hautement qualifié).

Le climat de l'investissement au Canada est certes généralement propice aux investissements nationaux ou étrangers, mais on étudie constamment les moyens de l'améliorer. On en trouve un exemple dans les changements apportés récemment au régime fiscal canadien.

Le climat de l'investissement au Canada est certes généralement propice aux investissements nationaux ou étrangers, mais on étudie constamment les moyens de l'améliorer.

Figure 5 : Flux bruts et nets d'investissements directs étrangers (IDÉ) au Canada, 1980-1991

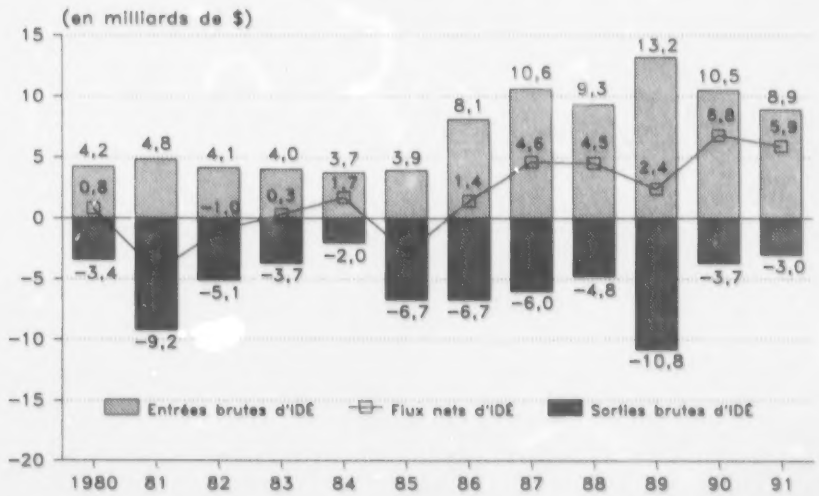

Source : Compilations effectuées par Investissement Canada à partir de données de Statistique Canada.

Figure 6 : Flux bruts et nets d'investissements directs canadiens à l'étranger (IDCÉ), 1980-1991

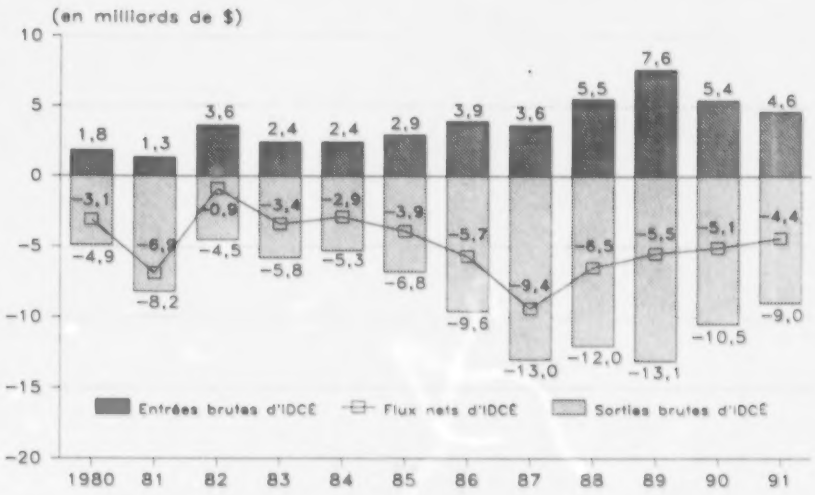

Source : Compilations effectuées par Investissement Canada à partir de données de Statistique Canada.

Le budget présenté au Parlement le 25 février 1992 par le gouvernement fédéral contenait un certain nombre de propositions visant à promouvoir la croissance des investissements, l'initiative et l'emploi. Parmi les mesures proposées pour stimuler l'investissement figurent :

- **Une hausse du taux d'amortissement fiscal du matériel de fabrication et de transformation**

L'un des facteurs importants dont tient compte une entreprise pour décider d'investir est le rythme auquel le fisc lui permet d'amortir ses dépenses en machines et en matériel de fabrication et de transformation. Un amortissement fiscal intéressant au cours des premières années, toujours importantes pour un investissement, permet de réduire le coût après impôts de ce dernier. Cela permet d'accroître le taux de rendement de l'investissement et donc de le rendre plus intéressant.

Il était proposé dans le budget de porter de 25 % à 30 % le taux de la déduction pour amortissement applicable aux machines et au matériel de fabrication et de transformation admissibles.

- **Une réduction du taux d'imposition des bénéfices de fabrication et de transformation**

Le taux général de l'impôt appliqué aux bénéfices de fabrication et de transformation est l'un des facteurs qui influent sur le choix d'un lieu d'investissement. Au moment de la présentation du budget, les bénéfices de fabrication et de transformation étaient imposés à 23 %. Le budget proposait de ramener ce taux à 21 %. Cette mesure entrera en vigueur progressivement, le taux diminuant d'un point de pourcentage le 1er janvier 1993 et d'un autre point le 1er janvier 1994.

- **Une réduction de la retenue fiscale frappant les dividendes directs**

Le gouvernement est disposé à engager des négociations pour réduire à 5 % le taux de la retenue fiscale frappant les dividendes directs versés aux non- résidents. Les dividendes directs sont ceux que verse une entreprise affiliée canadienne à sa société mère étrangère ou à une autre société qui détient une participation appréciable dans l'entreprise.

Aussi le Canada peut-il offrir aux investisseurs en puissance un contexte caractérisé par une faible inflation et un coût du capital peu élevé.

Ainsi que le précisent les documents budgétaires, « ces trois importantes modifications structurelles exerceront un effet positif sur les projets d'investissement dans le secteur de la fabrication et de la transformation au Canada en accroissant le taux de rendement des capitaux investis. Les entreprises seront donc incitées à investir davantage au Canada ».

Ces modifications proposées du régime fiscal canadien s'inscrivent dans le sillage d'un ensemble de mesures de réforme fiscale dans le cadre desquelles l'ancienne taxe de vente fédérale de 13,5 % appliquée à la production a fait place à une taxe sur les produits et services de 7 % — la TPS — qui s'applique à la consommation.

L'inflation est actuellement inférieure à 2 % en taux annualisé. Les règlements salariaux et les taux débiteurs préférentiels n'ont jamais été aussi bas depuis quelques décennies. Aussi le Canada peut-il offrir aux investisseurs en puissance un contexte caractérisé par une faible inflation et un coût du capital peu élevé.

Parmi les autres améliorations que le gouvernement a apportées, ces dernières années, au contexte des affaires et des investissements au Canada, mentionnons la déréglementation des secteurs des transports, de l'énergie, des télécommunications et de la finance, la privatisation de 25 sociétés d'État et la réforme des lois régissant l'assurance-chômage, la concurrence et la faillite.

De plus, le renforcement de la protection de la propriété intellectuelle, les modifications de la législation fiscale (qui font du Canada un pays plus intéressant pour y installer le siège des sociétés de transport maritime international) et les changements de la politique canadienne sur les investissements étrangers dans le secteur pétrolier et gazier sont autant d'autres améliorations ayant été apportées aux politiques gouvernementales. Les changements relatifs à la politique sur les acquisitions pétrolières et gazières visent à attirer un volume supérieur d'investissements internationaux dans l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz situés au large des côtes et dans l'Ouest canadien.

Figure 7 : Stock d'investissements directs canadiens à l'étranger, selon le pays de destination de l'investissement

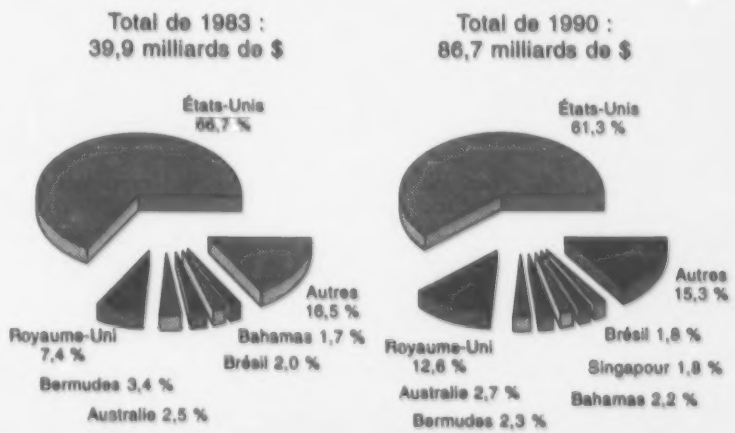

Source : Compilations effectuées par Investissement Canada à partir de données de Statistique Canada.

Attirer les investissements au Canada ne constitue qu'une partie de l'effort d'investissement. En effet, pour rester compétitives, les sociétés canadiennes doivent souvent investir à l'étranger.

Programmes visant à attirer les investissements

On estime que 9 000 administrations publiques, à l'échelle mondiale, offrent des programmes de promotion des investissements et d'autres initiatives visant à attirer les capitaux des investisseurs. Le Canada fait particulièrement concurrence aux États-Unis à ce chapitre. Aussi est-il important de faire connaître aux entreprises désireuses d'investir ou de prendre de l'expansion en Amérique du Nord les avantages et les possibilités qu'offre le Canada.

Les programmes visant à stimuler les investissements au Canada doivent également tenir compte de la tendance croissante à la conclusion d'alliances stratégiques et à la formation de coentreprises.

Les programmes de développement des investissements décrits dans le présent document sont considérés comme répondant à ces critères. Ils combinent des initiatives générales de promotion des investissements avec des mesures conçues en fonction des besoins particuliers des entreprises.

Investissements directs canadiens à l'étranger

Attirer les investissements au Canada ne constitue qu'une partie de l'effort d'investissement. En effet, pour rester compétitives, les sociétés canadiennes doivent souvent investir à l'étranger. Elles ont besoin des avantages que procurent les économies d'échelle, d'un accès à de nouveaux marchés et des alliances formées à l'aide des investissements internationaux.

À la fin de 1991, le stock d'investissements directs canadiens à l'étranger (IDCÉ) s'élevait à 92,6 milliards de dollars. Cette même année, des sorties nettes de 4,4 milliards de dollars ont été enregistrées au titre des IDCÉ. Les flux d'IDCÉ sont illustrés à la figure 6.

Quelque 1 500 entreprises au Canada ont investi à l'étranger, et la plupart des investissements effectués sont contrôlés par des Canadiens (75 %). Plus de 60 % de tous les IDCÉ ont été faits aux États-Unis (voir la figure 7).

Investir dans l'avenir du Canada

Les investissements effectués au pays et à l'étranger revêtent une importance capitale pour la compétitivité future des sociétés canadiennes. La mondialisation de l'économie ne permet plus aux entreprises de rester isolées. Pour avoir accès à de nouvelles technologies, à de nouveaux marchés et à de nouvelles compétences en gestion, le Canada devra prêter une attention particulière au climat qu'il offre aux investisseurs et à sa capacité d'attirer et de conserver les investissements commerciaux.

Partie II

Profil

d'Investissement Canada

Profil d'Investissement Canada

Mandat

Investissement Canada a le mandat suivant :

- encourager les investissements par des Canadiens et des non-Canadiens;
- faire de la recherche et fournir des avis sur des questions liées à l'investissement;
- examiner les investissements étrangers importants afin de s'assurer qu'ils seront vraisemblablement à l'avantage net du Canada.

« Reconnaissant qu'une augmentation du capital et que le développement de la technologie apporteraient des avantages au Canada, la présente loi vise à encourager les investissements au Canada, par des Canadiens et des non-Canadiens, qui contribueront à la croissance de l'économie et à la création d'emplois ainsi qu'à instaurer l'examen des investissements importants effectués au Canada par des non-Canadiens afin de garantir ces avantages. »

– *Loi sur Investissement Canada*, article 2, juin 1985

Organisation

Les 126 employés d'Investissement Canada sont répartis entre les divisions suivantes : Développement de l'investissement, Recherche et Politiques sur l'investissement, Examen des investissements, Secrétaire général et Services juridiques, et Services généraux.

Division du développement de l'investissement

La Division du développement de l'investissement s'occupe de la promotion du Canada en tant que pays propice aux investissements. Elle travaille avec des sociétés au Canada et à l'étranger pour attirer au pays des investissements qui soient avantageux pour les Canadiens. Elle donne aussi des conseils, favorise les rencontres entre des partenaires potentiels et offre divers services à d'éventuels investisseurs.

La Division constitue le point vers où convergent les efforts du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la promotion des investissements au Canada. Elle assume la direction du Programme de développement des investissements (PDI) du gouvernement du Canada et en assure la gestion. La Division travaille également en collaboration avec les ministères fédéraux et provinciaux ainsi que le secteur privé afin de réaliser son mandat.

Division de la recherche et des politiques sur l'investissement

La Division de la recherche et des politiques sur l'investissement suit de près les tendances nationales et internationales de l'investissement. Elle examine les politiques et règlements régissant les investissements dans d'autres pays et conseille le ministre responsable d'Investissement Canada sur les politiques d'investissement au pays. Elle effectue également des analyses macroéconomiques et microéconomiques portant sur les flux d'investissements et le comportement des sociétés au Canada et à l'étranger dans le contexte de la mondialisation, de la restructuration industrielle, du rythme de l'évolution de la technologie et de sa diffusion, ainsi que d'autres éléments de même nature.

Le Centre d'information fait également partie de cette division. Le Centre, qui abrite en outre la bibliothèque de l'Agence, est la source de renseignements de l'organisme sur les investissements et le commerce, que ce soit au Canada ou dans le monde entier.

Division de l'examen des investissements

La Division de l'examen des investissements donne des conseils aux investisseurs en ce qui a trait aux exigences de la *Loi sur Investissement Canada* en matière d'examen, aux avantages que le Canada compte retirer des investissements et aux politiques qui se rapportent, s'il y a lieu, à des investissements précis. Elle évalue des propositions d'investissement faites par des non-Canadiens et conseille le Ministre qui doit déterminer si ces propositions seront vraisemblablement à l'avantage net du Canada aux

termes de la Loi. La Division suit également la réalisation des plans de mise en œuvre des investissements approuvés.

Division du secrétaire général et des services juridiques

La Division du secrétaire général et des services juridiques examine tous les avis et toutes les demandes d'examen présentés par des investisseurs aux termes de la Loi, et s'occupe de la certification de ces documents. Elle rédige les opinions que doit énoncer le Ministre concernant le statut des unités et d'autres questions formulées par des investisseurs. Elle répond en outre à des demandes de mise en œuvre anticipées d'investissements et conseille le Ministre à ce sujet. La Division donne également des avis juridiques sur l'interpré ation et l'application de la *Loi sur Investissement Canada*, du *Règlement sur Investissement Canada* et d'autres lois, et coordonne les demandes présentées aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Enfin, elle surveille les activités liées à l'investissement au Canada afin de veiller au respect de la Loi.

Division des services généraux

La Division des services généraux fournit aux gestionnaires et au personnel des services de gestion (gestion des ressources humaines, services financiers et systèmes d'information) à l'appui des activités de l'Agence. En outre, elle assure la liaison entre Investissement Canada et les organismes centraux du gouvernement fédéral, elle coordonne tout ce qui touche à la vérification interne et à l'évaluation des programmes, et elle participe aux groupes de travail interministériels.

Budget de fonctionnement et années-personnes

Au cours de l'exercice 1991-1992, Investissement Canada disposait d'un budget de fonctionnement total de 10,2 millions de dollars et d'un effectif de 126 années-personnes. Les dépenses au chapitre du personnel se sont élevées à 7,5 millions de dollars, soit 74 % du budget.

L'année financière a également été marquée par une série de restrictions qui ont été apportées de façon constante. L'Agence a dû réduire de 3 %, soit 80 000 $, son budget de fonctionnement excluant les rémunérations, tel que l'a prescrit le budget fédéral présenté en février 1992. En outre, le gel des dépenses décrété à la fin de janvier 1992 a eu pour conséquence une non-utilisation de fonds de l'ordre de 350 000 $. Enfin, tout juste avant le début de l'exercice 1991-1992, le nombre de cadres supérieurs de l'Agence avait été réduit de 10 %, tandis que son budget de fonctionnement avait subi une baisse de 3 %, soit 310 000 $.

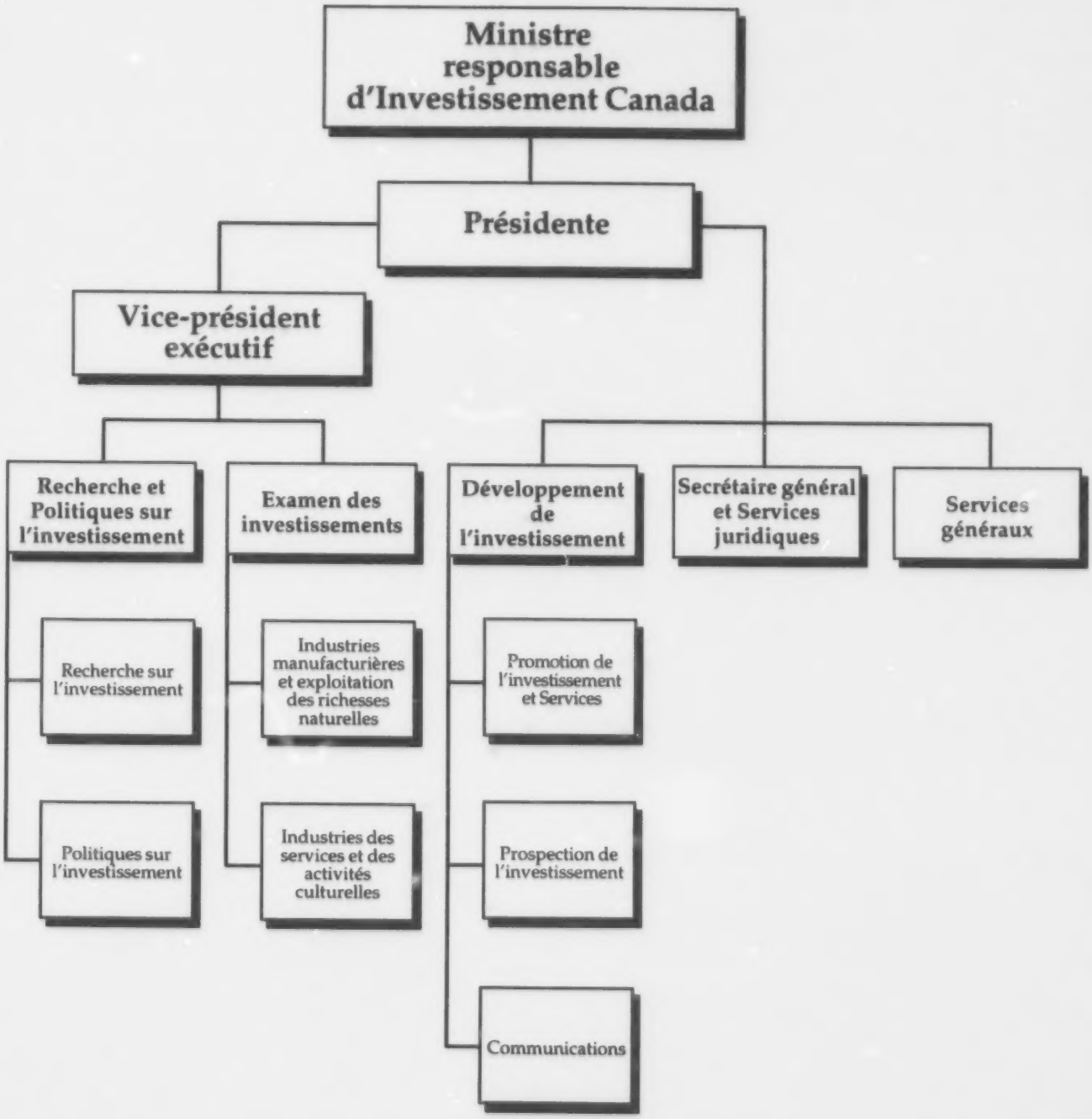
Ministre responsable d'Investissement Canada
Présidente
Vice-président exécutif
Recherche et Politiques sur l'investissement
Examen des investissements
Développement de l'investissement
Secrétaire général et Services juridiques
Services généraux
Recherche sur l'investissement
Politiques sur l'investissement
Industries manufacturières et exploitation des richesses naturelles
Industries des services et des activités culturelles
Promotion de l'investissement et Services
Prospection de l'investissement
Communications

Partie III

La septième année d'Investissement Canada

Division du développement de l'investissement

La Division du développement de l'investissement est constituée de trois groupes : Promotion de l'investissement et Services, Prospection de l'investissement et Communications. Les groupes entreprennent et coordonnent les activités de développement des investissements, et fournissent un éventail de services aux investisseurs. Ils sont également responsables des programmes et des activités de promotion de l'investissement de l'Agence au Canada et à l'étranger.

Promotion de l'investissement et Services préconise l'investissement au Canada en attirant les investissements commerciaux internationaux en provenance de marchés prioritaires...

Le Groupe de la promotion de l'investissement et des services

Promotion de l'investissement et Services (PIS) préconise l'investissement au Canada :

- en attirant les investissements commerciaux internationaux en provenance de marchés prioritaires et en favorisant ensuite le réinvestissement;
- en fournissant des informations exactes et opportunes aux investisseurs potentiels qui en font la demande.

En 1991-1992, PIS a répondu à environ 2 000 demandes de renseignements touchant le domaine de l'investissement, a élaboré plus de 40 rapports personnalisés à l'intention d'éventuels investisseurs et a organisé au-delà de 40 visites d'investisseurs potentiels au Canada. Ces efforts, qui s'appuyaient sur le travail des années précédentes, ont donné lieu à neuf investissements au Canada en 1991-1992, dont beaucoup dans des secteurs technologiques prioritaires, d'une valeur de plus de 200 millions de dollars.

Ericsson Communications est un exemple de l'assistance accordée par PIS aux investisseurs éventuels. Le Groupe a aidé Ericsson Communications à préparer une proposition à sa société mère — la compagnie suédoise L.M. Ericsson — pour que soit transférée en Amérique du Nord l'exclusivité mondiale de la mise au point de logiciels cellulaires. La proposition canadienne l'a emporté sur celles soumises par les filiales d'Ericsson aux États-Unis et au Mexique. Le nouveau mandat de production est évalué à 176 millions de dollars, et quelque 200 emplois d'ingénieurs et 100 autres de techniciens et d'employés de soutien devraient ainsi être créés.

Parmi les autres projets et activités de promotion réalisés par PIS au cours de l'exercice 1991-1992, mentionnons :

- la mise sur pied du *U.S. Medical Devices Multi-National Enterprises Program* (Programme sur les multinationales américaines du secteur des appareils médicaux), lequel vise à encourager les sociétés mères étrangères à renouveler et à rehausser le rôle des filiales canadiennes à l'aide de mandats de production et de recherche nouveaux ou élargis;
- l'organisation d'une vidéoconférence visant à promouvoir les possibilités de partenariat entre les entreprises canadiennes et américaines du secteur des télécommunications;
- la signature d'une lettre d'entente entre le Canada et la *Korea Development Bank* (Banque de développement de Corée), accord qui servira d'assise en vue d'autres travaux de développement l'an prochain;
- la recherche de capitaux de risque à Singapour et à Taiwan, et d'investissements japonais dans des entreprises de technologie aux États-Unis; les fruits de cette recherche serviront à la réalisation de futurs projets visant à élargir l'accès des sociétés canadiennes aux capitaux de risque internationaux;
- l'amorce d'un projet visant à promouvoir les liens entre les entreprises canadiennes de technologie et les partenariats de sociétés américaines et européennes;
- de concert avec Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) et Industrie, Sciences et

Technologie Canada (ISTC), l'élaboration du premier Plan (annuel) de promotion du commerce extérieur, en vue de fournir aux entreprises canadiennes une meilleure information sur les activités en matière de développement de l'investissement;

- la production de la publication intitulée *Grandir ensemble – L'option coentreprise au Canada* pour aider les entreprises canadiennes à « se mondialiser »;
- organiser à l'échelle nationale une série d'ateliers sur les alliances stratégiques, parrainés par les entreprises, dans le but d'accroître l'information dont disposent les gestionnaires canadiens en ce qui concerne l'investissement international.

Le Groupe de la promotion de l'investissement et des services s'occupe de ces activités, en collaboration avec les conseillers en investissement et les délégués commerciaux en poste dans les missions canadiennes à l'étranger. Pour faciliter la formation de ces partenariats, PIS est divisé en sous-groupes définis selon les grands marchés étrangers. Chaque section géographique élabore de nouvelles méthodes de promotion de l'investissement à l'intention de ses marchés, s'occupe des intérêts en matière d'investissement de ses plus importantes entreprises clientes et appuie le maintien et l'expansion de sociétés déjà implantées au Canada. La Section de planification stratégique élabore des stratégies de programmes multimarchés et est chargée des initiatives interministérielles, des relations fédérales-provinciales et des programmes coopératifs avec le secteur privé canadien.

En faisant la promotion des investissements directs étrangers au Canada, PIS travaille en étroite collaboration avec AECEC et ISTC dans le cadre du Programme de développement des investissements (PDI) du gouvernement fédéral. Le PDI est géré par un comité directeur composé de sous-ministres et est coordonné par le Groupe de travail interministériel, tous deux présidés par Investissement Canada. Le groupe de travail assume également la responsabilité de la gestion du programme d'investissement « Horizon : le monde », qui appuie des initiatives de promotion de l'investissement précises visant à attirer au Canada les investissements porteurs de technologie en provenance de l'Europe et de l'Asie.

En 1991-1992, le Groupe de la promotion de l'investissement et le Groupe des services aux investisseurs ont fusionné pour devenir le Groupe de la promotion de l'investissement et des services. Cela a permis à Investissement Canada de suivre de plus près les tendances en matière d'investissement sur le plan macroéconomique et au niveau des entreprises, et de contribuer plus efficacement aux stratégies et aux activités de programme sur les marchés géographiques clés.

Le Groupe de la prospection de l'investissement

Le Groupe de la prospection de l'investissement fait la promotion des entreprises canadiennes des secteurs technologiques stratégiques auprès des investisseurs. Le Groupe aide les petites et moyennes entreprises canadiennes de ces secteurs dans leurs recherches en vue de trouver des capitaux, d'acquérir des technologies, de former des coentreprises ou de conclure des alliances stratégiques. Ces activités lui permettent également de présenter aux entreprises étrangères les avantages que leur procurerait un investissement dans la création d'une nouvelle entreprise au Canada.

En 1991-1992, le Groupe a été à l'origine de 13 nouveaux investissements au Canada.

En 1991-1992, le Groupe a été à l'origine de 13 nouveaux investissements au Canada. Ceux-ci empruntent diverses formes : des placements en actions dans l'une des principales sociétés canadiennes de biotechnologie par un fonds de capital de risque du Royaume-Uni; un contrat de recherche à long terme passé avec une petite entreprise canadienne possédant une technologie nouvelle dans le secteur des effluents industriels; un accord en vue de former une coentreprise pour la production de nouveaux tests de diagnostic destinés au marché nord-américain; etc.

...18 entreprises étrangères sont venues au Canada, à leurs frais, pour examiner les possibilités d'investissement qui leur avaient été présentées par le Groupe.

En outre, 18 entreprises étrangères sont venues au Canada, à leurs frais, pour examiner les possibilités d'investissement qui leur avaient été présentées par le Groupe.

La méthodologie utilisée par le Groupe comporte trois étapes conçues pour sensibiliser les investisseurs potentiels à des possibilités d'investissement particulières. La première étape consiste à recenser les entreprises canadiennes d'un secteur donné, à examiner leurs besoins en investissement, puis à élaborer le profil de chacune d'elles. Ces profils sont insérés dans une « trousse » d'investissement qui contient aussi des profils se rapportant aux principaux instituts de recherche œuvrant dans le secteur. La trousse présente également un aperçu des avantages dont peut bénéficier une entreprise en investissant dans ce secteur au Canada.

Au cours de la deuxième étape, celle du marketing, on attire l'attention des investisseurs étrangers potentiels sur les profils et les possibilités d'investissement qu'ils représentent. Les techniques utilisées à cette fin varient en fonction des secteurs, du pays visé et de la façon d'y mener des affaires, ainsi que des points forts et des intérêts des entreprises étrangères pressenties. Les activités sont réalisées en collaboration avec le personnel des missions canadiennes à l'étranger, et nécessitent le recours à des spécialistes du secteur privé qui connaissent bien le secteur en général et les besoins particuliers des entreprises. Lors de cette étape, on cherche à organiser des rencontres individuelles entre le spécialiste du secteur et des représentants des entreprises qui ont manifesté de l'intérêt envers une société dont le profil figure dans la trousse.

La troisième étape permet de pousser plus loin le travail effectué au cours de la précédente. Les sociétés canadiennes sont informées de l'intérêt exprimé à leur égard par des entreprises étrangères. On procède alors à un échange d'informations en vue d'organiser une rencontre entre les entreprises, au Canada ou dans le pays de l'autre compagnie. De telles visites sont toujours organisées aux frais des entreprises.

Secteur	Début	Profils	Marketing	Activités de suivi	Ententes 1991-1992
Outils logiciels de pointe	1990	22 entreprises 20 instituts de recherche	6 activités 60 rencontres individuelles 6 visites autofinancées	6	2
Biotechnologie	1990	60 entreprises 27 instituts de recherche	2 activités 20 rencontres individuelles 1 visite autofinancée	1	4
Appareils médicaux	1991	44 entreprises 22 instituts de recherche	2 activités 20 rencontres individuelles 2 visites autofinancées	2	1
Technologies électroniques	1990	23 entreprises 16 instituts de recherche	8 activités 60 rencontres individuelles 4 visites autofinancées	8	0
Effluents industriels	1990	25 entreprises 5 instituts de recherche	9 activités 100 rencontres individuelles 2 visites autofinancées	4	2
Lasers et opto-électronique	1991	43 entreprises 20 instituts de recherche	4 activités 40 rencontres individuelles	6	3
Océanologie	1991	41 entreprises 11 instituts de recherche	1 activité 20 rencontres individuelles	3	0
Progiciels	1990	60 entreprises 0 institut de recherche	6 activités 75 rencontres individuelles 3 visites autofinancées	6	1
Total		318 entreprises 121 instituts de recherche	38 activités 395 rencontres individuelles 18 visites autofinancées	36	13

Le numéro du premier trimestre (du bulletin de l'Agence) a examiné la nécessité pour les entreprises canadiennes de tirer profit de la suppression des obstacles au commerce et à l'investissement en soutenant la concurrence sur les marchés étrangers.

En 1991-1992, le Groupe a produit trois nouvelles trousses sur les possibilités d'investissement au Canada, ce qui porte à huit le nombre de technologies stratégiques auxquelles le Groupe s'intéresse de façon plus spécifique. Le tableau de la page précédente résume les activités menées dans ces huit secteurs au cours de l'année.

Le Groupe des communications

Le Groupe des communications s'efforce de présenter aux investisseurs canadiens et internationaux le Canada comme un lieu propice aux investissements, et de fournir aux entreprises des renseignements sur les services offerts par Investissement Canada. Il vise aussi à sensibiliser le grand public à l'importance du rôle que joue l'investissement dans l'économie canadienne. Le Groupe atteint ces objectifs en procédant à l'élaboration de publications de promotion, de productions vidéo, de diaporamas et de discours, et en publiant des documents de travail et des travaux de recherche.

Le Groupe des communications coordonne entre autres la production et la publication du *Rapport annuel*, de la *Liste des investissements assujettis à la* Loi sur Investissement Canada, de la *Partie III du Budget des dépenses* ainsi que des nombreux communiqués.

Il produit également un bulletin trimestriel qui s'adresse aux gens d'affaires canadiens et étrangers et qui s'intitule *Investir au Canada*. Au cours du dernier exercice financier, le bulletin a mis l'accent sur des questions touchant la compétitivité du Canada au sein de l'économie mondiale. Le numéro du premier trimestre a examiné la nécessité pour les entreprises canadiennes de tirer profit de la suppression des obstacles au commerce et à l'investissement en soutenant la concurrence sur les marchés étrangers. Le numéro de l'automne a pour sa part étudié trois initiatives multilatérales visant la libéralisation de l'investissement international (*GATT*, OCDE et Triade), ainsi que les conséquences et les avantages possibles que ces initiatives peuvent entraîner pour le Canada. Le troisième numéro de l'année proposait un résumé des deux documents de recherche rendus publics par l'Agence qui portaient sur les avantages de l'investissement international au Canada. Enfin, le numéro publié au printemps mettait l'accent sur les nouvelles mesures prévues dans le budget fédéral, les modifications proposées à la *Loi sur Investissement Canada* et la révision d'autres lois fédérales ayant pour but de faciliter les investissements au Canada.

Dans le cadre du Programme de développement des investissements (PDI) du gouvernement fédéral, le Groupe des communications a ajouté 10 autres témoignages (en français, en anglais et en japonais) à la publication intitulée *Investir au Canada : c'est payant!*. Cette trousse renferme des témoignages d'investisseurs internationaux énumérant aux gens d'affaires de leur pays respectif les avantages qu'ils retirent de leurs investissements au Canada. Le Groupe a aussi commencé l'élaboration d'une production vidéo portant sur les avantages des alliances stratégiques. Toujours dans le cadre du PDI, le Groupe a publié les brochures suivantes :

- *Données socio-économiques sur le Canada – 1992;*
- *Investissement Canada : Favoriser les investissements;*
- *Grandir ensemble – L'option coentreprise au Canada.*

Le Groupe des communications a prêté son aide au Groupe de la prospection de l'investissement dans le cadre de la production de trousses présentant des possibilités d'investissement dans les secteurs industriels suivants :

- les télécommunications;
- les logiciels;
- les technologies électroniques;
- les appareils médicaux;
- l'intelligence artificielle;
- l'océanologie.

Aussi en 1991-1992, le Groupe a collaboré avec la Division de la recherche et des politiques sur l'investissement à la production de deux volumes de recherche et de quatre documents de travail. Les deux documents de recherche s'intitulent :

Investissement Canada, surtout par l'intermédiaire du Groupe de la recherche sur l'investissement, a continué d'établir des liens solides avec le milieu de la recherche sur les investissements qui est actif au sein des organismes publics et privés, au Canada comme à l'étranger.

- *Investissement étranger, technologie et croissance économique;*
- *La mondialisation des sociétés par le jeu des fusions et acquisitions;*

et les quatre documents de travail ont pour titre :

- *Les débouchés et défis du libre-échange américain : Une optique canadienne;*
- *Un accord multilatéral en matière d'investissement : Questions, modèles et options;*
- *Investissement international et compétitivité;*
- *La contribution de l'investissement et de l'épargne à la productivité et à la croissance économique au Canada.*

Division de la recherche et des politiques sur l'investissement

La Division comprend le Groupe de la recherche sur l'investissement, le Groupe des politiques sur l'investissement et le Centre d'information.

Groupe de la recherche sur l'investissement

Le Groupe de la recherche sur l'investissement assume des responsabilités conformes à l'article 5 de la *Loi sur Investissement Canada* qui exige du Ministre qu'il effectue des recherches sur les investissements nationaux et internationaux et qu'il contribue à l'élaboration de politiques industrielles et économiques touchant l'investissement au Canada.

Le Groupe se compose de deux sous-groupes :

- la Section de l'économie de l'investissement, qui traite des questions macroéconomiques ayant une incidence sur le climat d'investissement au Canada et dans d'autres grands pays développés, et analyse les statistiques reliées à l'investissement, comme celles touchant les stocks et les flux d'investissements, etc.;
- la Section de la recherche sur les sociétés, qui examine l'évolution du comportement de ces dernières, au Canada et à l'étranger, à la lumière des réformes structurelles en cours (p. ex., l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis), de la mondialisation, de l'évolution et de la diffusion de la technologie, et d'autres facteurs du même genre.

Investissement Canada, surtout par l'intermédiaire du Groupe de la recherche sur l'investissement, a continué d'établir des liens solides avec le milieu de la recherche sur les investissements qui est actif au sein des organismes publics et privés, au Canada comme à l'étranger. Les travaux de recherche qu'effectue le Groupe, en sa qualité de centre d'excellence dans le domaine des investissements, ont favorisé la participation canadienne à divers forums internationaux, et appuyé les activités de promotion et de prospection de l'Agence.

Deux importantes études de recherche, qui ont été réalisées au cours de l'année financière précédente, ont été traduites et publiées en 1991-1992. Parrainées par le Groupe de la recherche sur l'investissement et effectuées par des équipes de chercheurs universitaires réputés, ces études traitaient des sujets suivants :

- *Investissement étranger, technologie et croissance économique.* Cette recherche a étudié la relation entre l'investissement étranger et l'évolution technologique, la façon dont ces deux facteurs influent sur la croissance économique, ainsi que les répercussions sur la politique gouvernementale;
- *La mondialisation des sociétés par les fusions et acquisitions.* Cette recherche a examiné les fusions et les acquisitions au Canada et à l'étranger, et le rôle qu'elles jouent dans le cadre de la mondialisation. Elle a également étudié les répercussions de cette dernière sur la prospérité économique, la compétitivité nationale, la politique fiscale, les liens entre la propriété et l'efficacité, et la politique gouvernementale.

Au cours de l'exercice financier 1991-1992, le Groupe a :

- terminé et rendu public un document de travail intitulé *Investissement international et compétitivité;*

Au cours de l'année écoulée, le Groupe des politiques a concentré son action sur un certain nombre de négociations internationales susceptibles d'avoir des répercussions considérables sur les flux d'investissements internationaux.

- rendu public un document de travail intitulé *La contribution de l'investissement et de l'épargne à la productivité et à la croissance économique au Canada* (préparé en collaboration avec David Slater, ancien président du Conseil économique du Canada);
- terminé une recherche sur la mesure et les définitions se rapportant à l'investissement étranger au Canada;
- terminé une recherche sur la performance des entreprises par suite d'une prise de contrôle;
- terminé une recherche sur les multinationales étrangères et la compétitivité du Canada à l'échelle internationale (projet conjoint avec le Conseil économique du Canada);
- entrepris une recherche analysant les obstacles officiels et non officiels à l'investissement étranger qui existent au sein des pays du Groupe des sept;
- entrepris une recherche portant sur le climat de l'investissement au Canada;
- entrepris une recherche portant sur les investissements directs canadiens à l'étranger.

Le Groupe de la recherche sur l'investissement a également entrepris, de concert avec le Groupe des politiques sur l'investissement, la production du document de travail d'Investissement Canada intitulé *Les débouchés et défis du libre-échange nord-américain : Une optique canadienne*, qui a été rendu public en avril 1991.

À titre de principal instrument du gouvernement fédéral en matière de recherche reliée aux investissements, l'Agence collabore avec d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux, des universités, des instituts de recherche et des organismes privés en vue d'élever à un plus haut niveau le profil des questions relatives à l'investissement et leurs répercussions sur le pays. Elle se concentre sur l'analyse des questions reliées aux investissements nationaux et internationaux et s'assure que les résultats de ses recherches sont communiqués aux parties intéressées et au grand public. Son objectif est d'aider à constituer au Canada une masse critique de connaissances spécialisées pouvant contribuer à promouvoir de nouveaux investissements au pays par des Canadiens et des non-Canadiens.

Groupe des politiques sur l'investissement

Le Groupe des politiques sur l'investissement offre des conseils stratégiques au Ministre et aux cadres supérieurs de l'Agence. Ce faisant, il suit de près les initiatives stratégiques mises sur pied par d'autres pays et par des organismes internationaux; il analyse les questions de l'heure afin de déterminer leur incidence sur la politique touchant l'investissement et le climat d'investissement du Canada; et il élabore des énoncés de politiques.

Au cours de l'année écoulée, le Groupe des politiques a concentré son action sur un certain nombre de négociations internationales susceptibles d'avoir des répercussions considérables sur les flux d'investissements internationaux. Il a prêté une grande attention aux éléments suivants :

- les négociations portant sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Investissement Canada dirige le volet « investissement » des négociations, le Groupe ayant fourni une grande partie des analyses et documents d'information connexes. Certains de ces travaux ont été publiés en avril 1991, puisqu'ils étaient compris dans un document de travail d'Investissement Canada intitulé *Les débouchés et défis du libre-échange nord-américain : Une optique canadienne;*
- les négociations commerciales multilatérales continues qui se tiennent dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (*GATT*). Le Groupe s'est particulièrement intéressé aux Mesures concernant les investissements et liées au commerce (*Trade Related Investment Measures [TRIM]*) dans le secteur des services;

- les questions reliées à l'investissement au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), notamment une initiative afin d'assurer la libéralisation des mouvements des capitaux internationaux par le renforcement de mesures pertinentes aux termes d'un « plus vaste instrument relatif aux investissements »;
- les conséquences, pour le niveau d'investissements, d'une éventuelle charte européenne de l'énergie.

Le Groupe de la recherche sur l'investissement et le Groupe des politiques sur l'investissement ont déployé des efforts conjoints considérables pour élargir et améliorer le contenu et la diffusion de la série de documents de travail d'Investissement Canada. Cette série cherche à fournir au public de l'information sur d'importantes questions touchant l'investissement.

Outre l'ouvrage portant sur l'ALÉNA, un autre document de travail a été rendu public en 1991 et il a pour titre *Un accord multilatéral en matière d'investissement : Questions, modèles et options*. Cet ouvrage examine l'actuelle opinion de personnes intéressées au sujet d'une entente multilatérale en matière d'investissement. Il mesure l'efficacité des instruments multilatéraux existants régissant l'investissement, et étudie un éventail d'options éventuelles en ce qui a trait à un tel accord.

...la Loi sur Investissement Canada *reflète la politique d'ouverture du Canada à l'égard des investissements internationaux et, de fait, sa volonté d'attirer des investissements de qualité dans toutes les régions du Canada.*

Le Centre d'information

Le Centre d'information possède une excellente collection de publications, de base de données électroniques, de disques compacts (*CD-ROM*), de rapports, de vidéocassettes, de revues et de journaux se rapportant à l'investissement. Il appuie les membres du personnel d'Investissement Canada au moyen d'un large éventail de services, qu'il s'agisse de faire des recherches à l'aide d'une base de données en direct, d'informer les clients de la disponibilité de nouvelles ressources documentaires pertinentes, de livrer des documents ou d'assurer des services de gestion de la technologie de l'information. La collection du Centre est mise à la disposition du grand public, des autres ministères gouvernementaux et des établissements d'enseignement, qui y ont accès sur place durant les heures d'ouverture ou par le biais de prêts entre bibliothèques.

Division de l'examen des investissements et Division du secrétaire général et des services juridiques

Dispositions réglementaires de la Loi

La *Loi sur Investissement Canada* a été promulguée le 30 juin 1985. Compte tenu des avantages découlant de l'investissement direct international, la *Loi sur Investissement Canada* reflète la politique d'ouverture du Canada à l'égard des investissements internationaux et, de fait, sa volonté d'attirer des investissements de qualité dans toutes les régions du Canada. De même, dans le but d'accroître l'assurance que le Canada tirera profit de chaque transaction, la Loi renferme des dispositions prévoyant l'examen des importantes acquisitions de contrôle d'entreprises canadiennes par des investisseurs internationaux, ainsi que des nouvelles entreprises créées dans les industries culturelles. Les sept années d'expérience de l'Agence au chapitre de l'application de cette fonction d'examen et de la surveillance des performances de projets d'investissement approuvés font la preuve que, généralement parlant, les investisseurs ont exécuté leurs plans et réalisé leurs engagements à l'appui de leurs projets d'investissement, ce qui s'est traduit par des avantages pour le Canada.

Seuils d'examen

Pour les investisseurs internationaux (sauf les Américains), les transactions sujettes à l'examen aux termes de la Loi comprennent les acquisitions directes d'entreprises du Canada dont l'actif dépasse 5 millions de dollars et les acquisitions indirectes d'entreprises canadiennes dont l'actif est supérieur à 50 millions de dollars (une acquisition indirecte est une acquisition qui, à la suite d'une transaction effectuée à l'étranger, entraîne un changement touchant le contrôle d'une filiale au Canada). À la suite de l'Accord de libre-échange (ALÉ) entre le Canada

Au cours du processus d'examen, Investissement Canada consulte toute province directement touchée par l'investissement. L'Agence consulte aussi les divers ministères et organismes fédéraux qui ont un lien direct avec les secteurs d'activité économique touchés par un investissement.

et les États-Unis, des règles spéciales régissent les investissements effectués au Canada par des investisseurs américains et par des investisseurs d'un tiers pays qui acquièrent le contrôle d'une entreprise canadienne sous le contrôle d'Américains. Aux termes de l'ALÉ, le seuil d'examen des acquisitions directes atteint maintenant 150 millions de dollars. Pour ce qui est des acquisitions indirectes faites dans le cadre de l'ALÉ, elles ne font plus l'objet d'un examen, à moins que les actifs de l'entreprise canadienne représentent plus de 50 % de la valeur des actifs totaux acquis dans le cadre de la transaction internationale. Dans ce dernier cas, le seuil d'examen est le même que pour celui qui s'applique aux acquisitions directes.

Les acquisitions étrangères d'entreprises canadiennes et les créations de nouvelles entreprises par des investisseurs étrangers qui ne sont pas sujettes à l'examen sont toujours assujetties aux dispositions relatives aux avis prévues par la Loi. L'avis suppose la présentation d'une courte demande indiquant à Investissement Canada la nature et l'importance de l'investissement. L'avis peut être déposé jusqu'à 30 jours après la mise en œuvre de l'investissement.

Processus d'examen

Lorsqu'un investissement doit être soumis à l'examen, il faut habituellement présenter à l'Agence une demande à cet effet avant même de faire l'investissement. Normalement, l'investissement ne peut être mis en œuvre avant que l'examen ne soit terminé.

Il existe cependant certaines exceptions. Les demandes relatives à des acquisitions indirectes peuvent être présentées dans un délai allant jusqu'à 30 jours suivant la mise en œuvre de l'investissement, et le Ministre peut permettre la mise en œuvre d'un investissement avant la fin de l'examen, s'il juge qu'un retard pourrait causer des difficultés indues à l'acquéreur ou nuire aux activités de l'entreprise canadienne en cause. Au 31 mars 1992, le Ministre avait reçu 53 demandes de mises en œuvre anticipées d'investissement, dont 47 ont été approuvées.

Au cours du processus d'examen, Investissement Canada consulte toute province directement touchée par l'investissement. L'Agence consulte aussi les divers ministères et organismes fédéraux qui ont un lien direct avec les secteurs d'activité économique touchés par un investissement. Elle consulte aussi le Bureau de la concurrence du ministère de la Consommation et des Corporations pour obtenir une évaluation des effets d'un investissement sur la concurrence au sein des industries concernées.

Après avoir fait sa propre analyse et avoir consulté les gouvernements provinciaux et les autres ministères fédéraux, Investissement Canada communique avec les investisseurs pour discuter de leurs projets, obtenir des précisions et, au besoin, cerner les problèmes susceptibles de se poser au cours de l'évaluation des avantages de l'investissement pour le Canada. Lorsque le processus d'examen est terminé, l'Agence rédige un rapport et formule des recommandations au Ministre.

Le Ministre détermine si l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada, en tenant compte de l'information obtenue et en se basant, s'il y a lieu, sur les facteurs suivants :

- l'effet de l'investissement sur le niveau et la nature de l'activité économique au Canada, notamment sur l'emploi, la transformation des ressources, l'utilisation de biens et de services canadiens et sur les exportations canadiennes;
- l'étendue et l'importance de la participation de Canadiens à l'activité de l'entreprise canadienne et de toute activité économique dont elle fait partie au Canada;
- l'effet de l'investissement sur la productivité, le rendement industriel, les progrès technologiques, la création de nouveaux produits et la variété des biens offerts au Canada;
- l'effet de l'investissement sur la concurrence dans un ou plusieurs secteurs d'activité économique au Canada;

- la compatibilité de l'investissement avec les politiques industrielles, économiques et culturelles nationales, compte tenu des objectifs définis dans ces domaines par le gouvernement ou l'assemblée législative de toute province qui pourrait être sensiblement touchée par l'investissement;
- la contribution de l'investissement à la compétitivité du Canada sur les marchés mondiaux.

Délais fixés pour l'examen

Afin de garantir un examen et une décision rapides, la Loi établit certains délais que l'Agence et le Ministre doivent respecter. Dans les 45 jours suivant la date de réception de la demande, le Ministre doit avertir l'investisseur : a) qu'il est d'avis que l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada; b) qu'il ne peut terminer son examen dans le délai prévu, auquel cas il dispose de 30 jours de plus pour terminer l'examen (à moins que l'investisseur n'accepte une prolongation de ce délai); ou c) qu'il n'est pas d'avis que l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada.

Si 45 jours se sont écoulés depuis la date où la demande a été remplie sans qu'un tel avis ne soit émis, ou que 30 jours de plus (ou le nombre de jours convenus) se sont écoulés depuis l'avis du Ministre indiquant qu'il ne peut terminer son examen sans qu'une décision n'ait été prise, le Ministre est réputé être d'avis que l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada.

Lorsque le Ministre a informé le requérant qu'il n'est pas d'avis que l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada, le requérant a le droit de présenter des observations supplémentaires et de prendre des engagements dans les 30 jours suivant la date de l'avis (ou plus tard selon ce qui a été convenu entre le requérant et le Ministre). À l'expiration de la période de 30 jours (ou de la prolongation convenue), le Ministre doit, dans les plus brefs délais : a) informer le requérant qu'il est maintenant d'avis que l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada; ou b) confirmer qu'il n'est pas d'avis que l'investissement sera vraisemblablement à l'avantage net du Canada. Dans ce dernier cas, le requérant doit s'abstenir d'effectuer l'investissement ou, si l'investissement a déjà été effectué, se départir du contrôle de l'entreprise canadienne.

Tendances touchant l'investissement

Entre le 30 juin 1985 et le 31 mars 1992, 6 278 investissements ont fait l'objet d'un avis ou ont été approuvés, dont 834 pendant l'exercice financier 1991-1992 (voir le tableau A). Parmi ces derniers, 71 % constituaient des acquisitions, et 29 % se rapportaient à la création de nouvelles entreprises. En ce qui concerne l'exercice qui vient de se terminer, le pourcentage des investissements touchant les acquisitions n'a été que légèrement supérieur au total cumulatif, qui est de 70 %, alors que le pourcentage des nouvelles entreprises a été moins élevé que le total cumulatif, lequel s'élève à 30 %. Au cours des années financières 1989-1990 et 1990-1991, les acquisitions ont représenté plus de 76 % des investissements.

Les investissements prévus à cet égard (à savoir la création de nouvelles entreprises) s'élevaient à 2 615 millions de dollars et devaient procurer du travail à plus de 7 700 personnes.

Au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 mars 1992, des investisseurs étrangers ont informé Investissement Canada de leurs intentions de créer 245 nouvelles entreprises au Canada. Les investissements prévus à cet égard s'élevaient à 2 615 millions de dollars et devaient procurer du travail à plus de 7 700 personnes. Les entreprises de moins de 100 employés représentaient un peu plus de 35 % de tous les emplois prévus, une hausse importante par rapport au niveau de 31 % enregistré au cours de l'exercice précédent. (Se reporter aux tableaux 1 à 8 qui se trouvent dans l'annexe pour obtenir des renseignements détaillés, et au glossaire pour interpréter les statistiques.)

Le nombre d'acquisitions au Canada a atteint un sommet en 1989, ce que reflète une nouvelle baisse du nombre d'avis d'acquisition et de demandes d'examen présentés à Investissement Canada. Le nombre d'acquisitions nécessitant un examen au cours de l'année financière 1991-1992 ne représentait que 10 % du nombre total d'investissements ayant

TABLEAU A

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS* AUX TERMES DE LA *LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA*

	Nombre		%		Total cumulatif 85/06/30 – 92/03/31	
	90-91	91-92	90-91	91-92	Nombre	%
ACQUISITIONS	685	589	76,2	70,6	4 409	70,2
NOUVELLES ENTREPRISES	214	245	23,8	29,4	1 869	29,8
TOTAL	899	834	100,0	100,0	6 278	100,0
Provenance						
États-Unis	494	467	54,9	56,0	3 679	58,6
Japon	62	35	6,9	4,2	299	4,8
Communauté européenne	227	202	25,3	24,2	1 448	23,1
Autres pays	116	130	12,9	15,6	852	13,6
TOTAL	899	834	100,0	100,0	6 278	100,0
Destination						
Provinces de l'Atlantique	16	23	1,8	2,8	149	2,4
Québec	119	136	13,2	16,3	865	13,8
Ontario	494	442	54,9	53,0	3 616	57,6
Prairies	156	136	17,4	16,3	884	14,1
Colombie-Britannique et Nord du Canada	114	97	12,7	11,6	764	12,2
TOTAL	899	834	100,0	100,0	6 278	100,0
Secteur						
Industries manufacturières	246	227	27,4	27,2	1 938	30,9
Commerce de gros et de détail	292	237	32,5	28,4	1 792	28,5
Services aux entreprises, services de restauration et autres industries de services[1]	209	171	23,2	20,5	1 297	20,7
Ressources naturelles, construction, services publics et autres[2]	152	199	16,9	23,9	1 251	19,9
TOTAL	899	834	100,0	100,0	6 278	100,0

[1]**Comprend :** les services aux entreprises, l'enseignement, les soins de santé, les services sociaux, l'hébergement, la restauration et les autres industries de services.

[2]**Comprend :** l'agriculture, la pêche, le piégeage, la foresterie, les mines, l'exploitation de carrières, l'exploitation de puits de pétrole, la construction, le transport et le stockage, les communications et les autres services publics, les industries des finances et de l'assurance et les courtiers en immeuble.

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.

* La liste des investissements assujettis à la *Loi sur Investissement Canada* de 1991 ne figure pas dans le *Rapport annuel 1991-1992*, mais on peut en obtenir un exemplaire en s'adressant au
Groupe des communications
Investissement Canada
235, rue Queen, 5e étage Ouest
C.P. 2800, succursale D
Ottawa (Ontario)
K1P 6A5
Téléphone : (613) 995-9525

fait l'objet d'un examen et d'un avis, alors qu'elles constituaient 69 % de la valeur totale de tous les investissements.

Provenance, destination et secteur des investissements

La grande majorité des projets d'investissement étranger provenaient cette année encore des États-Unis. Le nombre d'investissements provenant de ce pays au cours de l'année financière 1991-1992 a atteint 467, ce qui représentait 56 % de l'ensemble des projets. Même si elle ne figure pas dans le tableau A, la valeur des actifs acquis et des investissements prévus dans de nouvelles entreprises s'est élevée à plus de 6,6 milliards de dollars. Les 202 investissement provenant de la Communauté européenne représentaient 24 % de l'ensemble des investissements. D'autre part, le nombre de projets d'investissement en provenance du Japon est passé de 62 en 1990-1991 à 35 en 1991-1992. Les 130 projets restants provenant de tous les autres pays correspondaient à 16 % de tous les investissements.

Le gouvernement a pris deux grandes initiatives stratégiques en 1991-1992 afin d'atténuer les restrictions imposées à l'égard des investissements internationaux au Canada.

Pour ce qui est de la répartition des investissements internationaux au Canada, c'est de nouveau l'Ontario qui attire le plus grand nombre d'investissements : au cours de l'année financière 1991-1992, 442 projets d'investissement lui ont en effet été présentés. Pour sa part, le Québec en a reçu 136, suivi de près de l'Alberta, avec 100, et de la Colombie-Britannique, avec 97. Sur la côte est, la Nouvelle-Écosse a été la destination du plus grand nombre d'investissements, soit 15. Environ 27 % des investissements faits au Canada l'ont été dans le secteur de la fabrication, alors qu'un peu plus de 28 % touchaient celui de la vente de gros et de détail. Les investissements dans les industries des services aux entreprises et des services de restauration et dans les autres industries de services, qui vont de l'hébergement aux services alimentaires en passant par les soins de santé et l'enseignement, représentaient 21 % des projets d'investissement. On a noté une augmentation considérable du nombre d'investissements dans le secteur des ressources naturelles, ceux-ci passant de 17 % à 24 % du total. Pendant l'année financière 1991-1992, 245 avis de création de nouvelles entreprises ont été présen- tés, une hausse par rapport au niveau de 214 enregistré en 1990-1991. Quant aux acquisitions, 85 cas ont été examinés puis approuvés, en plus des 504 avis d'acquisition qui ont été présentés. La baisse du nombre d'investissements visant une acquisition devant faire l'objet d'un examen (on en comptait 85 en 1991-1992, comparativement à 111 l'année précédente) reflète en partie le seuil d'examen plus élevé en ce qui concerne l'actif, seuil négocié aux termes de l'ALÉ, ainsi qu'une diminution, à l'échelle mondiale, du nombre de fusions et d'acquisitions.

Investissements touchant le patrimoine culturel et l'identité nationale du Canada

Le nombre d'investissements ayant fait l'objet d'un avis et ayant été soumis à l'examen dans des secteurs liés au patrimoine culturel et à l'identité nationale du Canada figure au tableau 8 de l'annexe. Au total, 10 investissements dans ces secteurs ont été soumis à l'examen : 5 dans le secteur des publications, et 5 dans celui des films et des vidéoclips.

Changements de politique ayant un effet sur les investisseurs internationaux

Le gouvernement a pris deux grandes initiatives stratégiques en 1991-1992 afin d'atténuer les restrictions imposées à l'égard des investissements internationaux au Canada. D'abord, le gouvernement a abandonné sa politique sur les acquisitions pétrolières et gazières, laquelle interdisait la vente à des non-Canadiens de sociétés pétrolières et gazières canadiennes en bonne situation financière. Il a également abandonné son objectif qui visait à assurer un taux de propriété canadienne de 50 % dans l'industrie pétrolière et gazière en amont (prospection et production). Ces politiques étaient appliquées par Investissement Canada dans le cadre de son examen des prises de contrôle d'entreprises pétrolières et gazières par des investisseurs internationaux. Les acquisitions faites dans ce

Un nouveau programme d'affectations permet aux employés d'accepter un détachement (au sein de l'Agence ou ailleurs) pour accroître leurs compétences et leurs connaissances. Un programme d'aide aux employés a également été créé; il s'agit là d'une initiative qui permet aux membres du personnel ayant besoin de counselling pour gérer des problèmes personnels ou professionnels de bénéficier des services de conseillers et de psychologues professionnels.

secteur seront désormais traitées de la même façon que les prises de contrôle dans d'autres secteurs, et elles seront assujetties aux mêmes seuils et aux mêmes critères d'examen. D'autre part, le gouvernement a annoncé qu'il apporterait des modifications à la *Loi sur Investissement Canada* de façon à ce que les investissements dans le secteur du pétrole et du gaz faits par des investisseurs américains soient assujettis aux mêmes seuils d'examen que ceux s'appliquant aux autres secteurs de l'économie aux termes de l'ALÉ. Ainsi, les seuils d'examen qui s'appliquent aux acquisitions directes par des investisseurs américains dans le secteur pétrolier passeraient à 150 millions de dollars, alors que les acquisitions indirectes ne seraient assujetties à aucun examen. (Pour obtenir de plus amples renseignements sur les seuils fixés aux termes de la Loi, voir le glossaire à la p. 46.)

La seconde initiative stratégique concerne l'industrie de l'édition. Les lignes directrices régissant l'investissement étranger dans l'industrie du livre s'harmoniseront davantage avec l'approche adoptée dans d'autres secteurs culturels comme le cinéma et les enregistrements audio. Dans le cas des acquisitions indirectes, on a abrogé la directive antérieure (qu'on appelait communément la règle de Baie-Comeau) selon laquelle l'investisseur étranger devait se départir de l'entreprise canadienne dans un délai de deux ans.

Au lieu de cela, les investissements de ce genre feront l'objet d'un examen dans le but de déterminer s'ils sont vraisemblablement à l'avantage net du Canada, y compris s'ils contribuent aux objectifs culturels canadiens. Les acquisitions directes d'entreprises sous contrôle canadien ne seront normalement pas autorisées, sauf si l'on peut faire la preuve que l'entreprise éprouve des difficultés financières et que les Canadiens ont auparavant eu une possibilité réelle et équitable de soumissionner en vue de l'acquérir. Les acquisitions directes de maisons d'édition sous contrôle étranger peuvent être permises, s'il est démontré que la transaction est à l'avantage net du Canada. Enfin, les investisseurs non canadiens ne pourront pas créer de nouvelles entreprises dans le secteur de l'édition et de la distribution du livre.

Surveillance des investissements approuvés

Tous les investissements faits à la suite d'une approbation donnée aux termes de la *Loi sur Investissement Canada* font l'objet d'une surveillance de la part de la Division de l'examen des investissements de l'Agence, conformément aux principes directeurs établis par le Ministre peu après l'entrée en vigueur de la Loi.

Conseils aux investisseurs

Au cours de l'exercice qui s'est écoulé, l'avocat-conseil, les agents d'examen des investissements et les cadres supérieurs d'Investissement Canada ont continué à conseiller les investisseurs et leurs représentants au téléphone et en personne. Les conseils donnés prenaient notamment la forme de renseignements généraux sur des projets d'investissements et sur l'applicabilité de la *Loi sur Investissement Canada*. Ils portaient également sur des questions d'investisseurs cherchant à savoir si leur projet d'investissement serait soumis à l'examen ou si des lois telles que la *Loi sur la concurrence* et d'autres mesures législatives ou d'autres politiques se rapportaient à leur projet.

Division des services généraux

Le rôle de la Division des services généraux consiste à fournir à l'Agence des services de gestion des ressources humaines, des services de gestion financière et des services de soutien des systèmes informatiques, et, à cet effet, elle a mis sur pied plusieurs programmes au cours de l'exercice 1991-1992.

La Division a participé au Programme VIP de l'Agence, en réponse à l'initiative Fonction publique 2000 du gouvernement. Un nouveau programme d'affectations permet aux employés d'accepter un détachement (au sein de l'Agence ou ailleurs) pour accroître leurs compétences. Un nouveau programme d'aide aux employés a également été créé; il s'agit là d'une initiative qui permet aux membres du personnel ayant besoin de *counselling*

pour gérer des problèmes personnels ou professionnels de bénéficier des services de conseillers et de psychologues professionnels. Par ailleurs, le Groupe de travail sur les obstacles rencontrés par les femmes dans la Fonction publique a présenté son rapport final à l'Agence au début de l'année, et a activement surveillé la mise en application de ses recommandations.

La section des systèmes informatiques a apporté des modifications à plusieurs systèmes informatiques mis en œuvre l'année précédente dans le cadre d'un projet triennal de révision des systèmes d'information de base de l'Agence.

La section de la gestion financière a apporté son appui afin de mettre en application divers programmes de restrictions et de compression budgétaire. La réduction de 3 % (soit 80 000 $) du budget de fonctionnement excluant les rémunérations, la baisse de 3 % (soit 310 000 $) du budget de fonctionnement de l'Agence et le gel des dépenses décrété en janvier 1992 sont autant de mesures de restrictions budgétaires prises au cours de l'exercice.

Parmi les activités en cours de réalisation à la fin de l'année figurent l'élaboration d'un programme de récompenses et de reconnaissance, des progrès enregistrés en ce qui concerne les politiques et les stratégies touchant la formation et le perfectionnement, un programme spécial de perfectionnement qui s'adresse aux groupes sous-représentés au sein de l'Agence, la planification des éventuels successeurs à des titulaires de postes, et un projet visant à instaurer le principe de la gestion de la qualité totale dans tous les secteurs de l'Agence.

Annexe

Interprétation des statistiques d'Investissement Canada

Investissement Canada rassemble des statistiques depuis sa création, le 30 juin 1985. Ces statistiques trimestrielles sont publiées environ quatre semaines après la fin d'un trimestre et figurent également dans le rapport annuel. Les statistiques trimestrielles constituent une mise à jour, sous forme de texte suivi, de tableaux et de graphiques, du nombre et de la valeur des investissements étrangers assujettis à la *Loi sur Investissement Canada*. On y trouve également un résumé des tendances observées au cours des 12 mois précédents et une comparaison avec le trimestre antérieur. En outre, les statistiques sont ventilées selon le pays d'origine, selon le secteur d'activité et selon la province de destination de l'investissement.

Les statistiques établies par Investissement Canada sur les investissements étrangers sont uniques. Elles constituent une évaluation partielle de la situation des investissements directs étrangers (IDÉ) au Canada. Toutefois, elles ne se comparent pas aux mesures des IDÉ effectuées par Statistique Canada. On doit également tenir compte d'autres aspects lorsque l'on prend connaissance de ces statistiques.

À la différence des données de Statistique Canada sur les IDÉ (flux et stocks), qui sont des mesures plus courantes et plus détaillées, les statistiques d'Investissement Canada reflètent uniquement certains investissements étrangers tels que décrits dans la *Loi sur Investissement Canada*. Ces investissements touchent soit l'acquisition du contrôle direct ou indirect d'entreprises canadiennes, soit la création de nouvelles entreprises au Canada.

Les données d'Investissement Canada ne couvrent pas les investissements touchant l'agrandissement d'installations effectués par des investisseurs étrangers établis au Canada. Par exemple, l'agrandissement d'une usine d'un important fabricant automobile sous contrôle étranger n'est pas assujetti à la *Loi sur Investissement Canada*, alors que ce genre d'investissement est susceptible d'accroître la valeur des IDÉ que mesure Statistique Canada.

De même, les placements de portefeuille ne sont pas assujettis à la *Loi sur Investissement Canada* s'ils ne concernent pas l'acquisition du contrôle d'une entreprise canadienne. L'alinéa 28 3)d) de la Loi, intitulé « Présomptions à l'égard de l'acquisition du contrôle », stipule que « l'acquisition de moins du tiers des actions avec droit de vote d'une personne morale ou de droits équivalents de participation indivise à la propriété de telles actions est réputée ne pas constituer l'acquisition du contrôle de cette personne morale ».

Il importe de noter également que les données d'Investissement Canada peuvent ne pas refléter exactement le nombre et la valeur réels des acquisitions effectuées et des nouvelles entreprises créées au Canada par des investisseurs internationaux, et ce, pour les raisons suivantes :

1. De temps à autre, il arrive que deux investisseurs internationaux (ou plus de deux) présentent chacun un avis d'investissement ou une demande d'examen concernant l'acquisition d'une même entreprise canadienne. Dans de tels cas, chaque proposition est enregistrée comme une transaction distincte.
2. La plupart des avis et des demandes d'examen sont présentés à Investissement Canada lorsque l'investissement est au stade de projet et sont traités sans délai aux termes de la *Loi sur investissement Canada*. Par la suite, cependant, l'investisseur peut décider, pour des raisons commerciales ou autres, de ne pas effectuer l'investissement.

   Au cours de la période comprise entre le 30 juin 1985 et le 31 mars 1992, 47 projets d'investissement

totalisant 6 milliards de dollars n'ont pas été mis en œuvre. Ce chiffre représente 0,8 % de tous les cas signalés jusqu'ici aux termes de la Loi et environ 5,4 % de leur valeur.

3. Les acquisitions sont enregistrées selon la valeur des actifs de l'entreprise qui doit être acquise, suivant ses plus récents états financiers vérifiés, et non d'après le prix d'achat réel.

4. Depuis le 1er janvier 1989, Investissement Canada enregistre les projets touchant la création de nouvelles entreprises d'après le montant des investissements prévus au cours des deux premières années d'exploitation. Avant 1989, les données traduisaient la valeur des investissements prévus à la fin de la première année complète d'exploitation.

Glossaire

Aux fins de la présente annexe, les ***investissements*** désignent les transactions par lesquelles des non-Canadiens acquièrent le contrôle d'une entreprise exploitée au Canada ou créent une nouvelle entreprise au pays. Toutes les statistiques se rapportent aux projets d'investissement ayant fait l'objet d'un avis ou d'une décision aux termes de la *Loi sur Investissement Canada*.

Une ***acquisition directe*** désigne l'acquisition du contrôle d'une entreprise canadienne soit par l'acquisition d'intérêts ou d'actifs portant droit de vote, soit par l'acquisition du contrôle de sa société mère canadienne au Canada.

Une ***acquisition indirecte*** désigne l'acquisition du contrôle d'une entreprise canadienne par l'acquisition du contrôle de sa société mère établie hors du Canada.

Le ***siège déclaré*** est la province où l'entreprise concernée compte le plus grand nombre d'employés. Dans le cas des acquisitions, l'entreprise acquise réalise souvent des activités dans plus d'une province; par conséquent, les statistiques suivantes ne reflètent pas entièrement la répartition des acquisitions étrangères par province.

Les ***investissements sujets à l'examen*** comprennent toutes les acquisitions directes d'entreprises canadiennes dont les actifs atteignent au moins 5 millions de dollars, toutes les acquisitions indirectes d'actifs canadiens de 50 millions de dollars ou plus, ainsi que les acquisitions indirectes d'entreprises canadiennes dont les actifs sont d'au moins 5 millions de dollars et constituent plus de 50 % de la valeur de l'ensemble d'une transaction internationale.

À la suite de l'Accord de libre-échange (ALÉ) entre le Canada et les États-Unis, des règles spéciales régissent les investissements effectués au Canada par des investisseurs américains ainsi que les acquisitions d'entreprises canadiennes sous le contrôle d'Américains par des investisseurs non canadiens autres qu'américains. Le 1er janvier 1992, aux termes de l'ALÉ, le seuil d'examen des acquisitions directes a été porté à 150 millions de dollars. Aussi, les acquisitions indirectes n'ont dorénavant plus à faire l'objet d'un examen, à moins que les actifs de l'entreprise canadienne représentent plus de 50 % de la valeur des actifs totaux acquis dans le cadre d'une transaction internationale. Dans ce cas, le seuil d'examen est le même que celui s'appliquant aux acquisitions directes du contrôle.

Ces seuils plus élevés ne s'appliquent pas à l'acquisition du contrôle de certaines entreprises canadiennes. Les entreprises exclues sont les suivantes : les entreprises pétrolières et gazières (le projet de loi C-89 visant à modifier la *Loi sur Investissement Canada* propose que les acquisitions d'entreprises pétrolières et gazières en amont par des Américains soient assujetties aux mêmes seuils d'examen que ceux qui ont été fixés aux termes de l'ALÉ), les entreprises uranifères, les entreprises offrant des services financiers (sauf les services d'assurances), les entreprises culturelles et les entreprises fournissant des services de transport. Les acquisitions directes et indirectes du contrôle de ces entreprises exclues sont sujettes à l'examen

selon les mêmes seuils de 5 millions de dollars et de 50 millions de dollars s'appliquant à tous les investisseurs.

Les acquisitions dont la valeur est inférieure à ces seuils ainsi que la création de nouvelles entreprises canadiennes, quelle que soit leur taille, ne nécessitent ordinairement que la présentation d'un simple avis. Cependant, de tels investissements peuvent être sujets à l'examen en vertu de l'article 15 de la Loi, qui a trait aux projets d'investissement dans des domaines d'activité liés au patrimoine culturel ou à l'identité nationale du Canada. Ces domaines d'activité sont définis par règlement et comprennent ce qui suit :

- la publication, la distribution ou la vente de livres, de revues, de périodiques ou de journaux, sous forme imprimée ou assimilable par machine;
- la publication, la distribution, la vente ou la présentation de films ou de documents vidéo;
- la publication, la distribution, la vente ou la présentation d'enregistrements de musique sous forme audio ou vidéo;
- la publication, la distribution ou la vente de compositions musicales sous forme imprimée ou assimilable par machine.

TABLEAU 1

ÉTAT DES PROPOSITIONS AUX TERMES DE LA *LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA*

	Acquisitions		Nouvelles entreprises		Total		Total cumulatif
	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	
	(Nombre d'investissements)						
AVIS							
De l'année précédente	119	154	52	88	171	242	s.o.
Reçus durant l'exercice financier	636	437	267	200	903	637	5 712
Moins :							
Incomplets en fin d'exercice	73	40	57	20	130	60	s.o.
Retirés avant certification	21	37	15	18	36	55	255
Retirés après certification	3	3	1	0	4	3	26
Accusés de réception pas encore délivrés	80	4	31	4	111	8	s.o.
Décision relative à l'examen pas encore prise	1	0	0	0	1	0	s.o.
Avis soumis à l'examen (article 15)	3	2	2	1	5	3	55
Avis classés	**574**	**504**	**213**	**245**	**787**	**749**	**5 306**
DEMANDES							
De l'année précédente	2	4	0	0	2	4	s.o.
Reçues durant l'exercice financier	112	94	3	0	115	94	1 150
Certifiées non réglées durant l'année précédente	33	16	0	2	33	18	s.o.
Moins :							
Incomplètes en fin d'exercice	5	2	0	0	5	2	s.o.
Retirées avant certification	4	3	0	0	4	3	43
Retirées après certification	9	4	0	2	9	6	64
Décision du Ministre pas encore prise	15	17	2	0	17	17	s.o.
Demandes ayant fait l'objet d'une décision qui ont été :	**111**	**85**	**1**	**0**	**112**	**85**	**972**
Non approuvées	0	0	0	0	0	0	0
Approuvées	111	85	1	0	112	85	972
NOMBRE TOTAL D'AVIS ET DE DEMANDES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION	**685**	**589**	**214**	**245**	**899**	**834**	**6 278**

s.o. : Sans objet.

***Nota* :** Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement. Voir les explications fournies à la section intitulée *Interprétation des statistiques d'Investissement Canada*, à la p. 45.

TABLEAU 2

NOMBRE D'INVESTISSEMENTS

	Nombre		%		Total cumulatif 85/06/30 – 92/03/31	
	90-91	91-92	90-91	91-92	Nombre	%
ACQUISITIONS	**685**	**589**	**76,2**	**70,6**	**4 409**	**70,2**
Directes	612	539	68,1	64,6	3 665	58,4
Indirectes	73	50	8,1	6,0	744	11,9
Soumises à l'examen et approuvées	111	85	12,3	10,2	964	15,4
Directes	101	83	11,2	10,0	863	13,7
Indirectes	10	2	1,1	0,2	101	1,6
Avis seulement	574	504	63,8	60,4	3 445	54,9
Directes	511	456	56,8	54,7	2 802	44,6
Indirectes	63	48	7,0	5,8	643	10,2
NOUVELLES ENTREPRISES	**214**	**245**	**23,8**	**29,4**	**1 869**	**29,8**
TOTAL	**899**	**834**	**100,0**	**100,0**	**6 278**	**100,0**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.
Voir les explications fournies à la section intitulée *Interprétation des statistiques d'Investissement Canada*, à la p. 45.

TABLEAU 3

VALEUR DES INVESTISSEMENTS
(actifs acquis ou investissements prévus, en millions de dollars)

	Valeur		%		Total cumulatif 85/06/30 - 92/03/31	
	90-91	91-92	90-91	91-92	Valeur	%
ACQUISITIONS	**14 971,0**	**14 632,8**	**97,0**	**84,8**	**103 991,4**	**93,0**
Directes	10 994,2	13 950,0	71,2	80,9	79 594,0	71,2
Indirectes	3 976,8	682,8	25,8	4,0	24 397,4	21,8
Soumises à l'examen et approuvées	12 578,9	11 827,8	81,5	68,6	90 157,4	80,6
Directes	9 544,2	11 713,0	61,8	67,9	72 516,1	64,8
Indirectes	3 034,7	114,8	19,7	0,7	17 641,3	15,8
Avis seulement	2 392,1	2 804,9	15,5	16,3	13 834,0	12,4
Directes	1 450,0	2 237,0	9,4	13,0	7 077,9	6,3
Indirectes	942,1	568,0	6,1	3,3	6 756,1	6,0
NOUVELLES ENTREPRISES	**468,2**	**2 615,6**	**3,0**	**15,2**	**7 844,4**	**7,0**
TOTAL	**15 439,2**	**17 248,4**	**100,0**	**100,0**	**111 835,8**	**100,0**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.
Voir les explications fournies à la section intitulée *Interprétation des statistiques d'Investissement Canada*, à la p. 45.

TABLEAU 4

NOUVELLES ENTREPRISES, SELON LA VALEUR DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS

Valeur des investissements prévus (en milliers de $)	Nombre d'investissements		%		Valeur totale des investissements prévus (en milliers de $)		%		Effectif total prévu		%	
	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92
Moins de 1 000	126	145	58,9	59,2	31 488	35 755	6,7	1,4	1 485	2 734	22,8	35,3
1 000 – 1 999	42	59	19,6	24,1	42 000	59 950	9,0	2,3	615	1 478	9,4	19,1
2 000 – 2 999	2	2	0,9	0,8	4 845	4 500	1,0	0,2	42	55	0,6	0,7
3 000 – 4 999	30	22	14,0	9,0	105 000	78 350	22,4	3,0	1 220	460	18,7	5,9
Total partiel	**200**	**228**	**93,5**	**93,1**	**183 333**	**178 555**	**39,2**	**6,8**	**3 362**	**4 727**	**51,5**	**61,0**
5 000 – 9 999	3	3	1,4	1,2	18 900	19 050	4,0	0,7	2 040	235	31,3	3,0
10 000 – 24 999	4	6	1,9	2,4	55 000	90 000	11,7	3,4	380	375	5,8	4,8
25 000 et plus	7	8	3,3	3,3	211 000	2 328 000	45,1	89,0	745	2 416	11,4	31,2
Total partiel	**14**	**17**	**6,5**	**6,9**	**284 900**	**2 437 050**	**60,8**	**93,2**	**3 165**	**3 026**	**48,5**	**39,0**
TOTAL	**214**	**245**	**100,0**	**100,0**	**468 233**	**2 615 605**	**100,0**	**100,0**	**6 527**	**7 753**	**100,0**	**100,0**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.
Voir les explications fournies à la section intitulée *Interprétation des statistiques d'Investissement Canada*, à la p. 45.

TABLEAU 5

NOUVELLES ENTREPRISES, SELON L'EFFECTIF PRÉVU

Effectif prévu	Nombre d'investissements		%		Valeur totale des investissements prévus (en milliers de $)		%		Effectif total prévu		%	
	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92
Moins de 25	156	172	72,9	70,2	162 483	572 557	34,7	21,9	774	870	11,9	11,2
25 – 49	38	51	17,8	20,8	78 850	159 233	16,8	6,1	1 203	1 757	18,4	22,7
50 – 74	1	1	0,5	0,4	250	3 500	0,1	0,1	50	50	0,8	0,6
75 – 99	0	1	0,0	0,4	0	1 000	0,0	0,0	0	75	0,0	1,0
100 – 149	15	14	7,0	5,7	177 500	539 300	37,9	20,6	1 750	1 425	26,8	18,4
150 – 199	1	0	0,5	0,0	3 500	0	0,7	0,0	190	0	2,9	0,0
200 – 499	2	4	0,9	1,6	40 250	1 315 010	8,6	50,3	560	1 160	8,6	15,0
500 – 999	0	0	0,0	0,0	0	0	0,0	0,0	0	0	0,0	0,0
1 000 et plus	1	2	0,5	0,8	5 400	25 005	1,2	1,0	2 000	2 416	30,6	31,2
TOTAL	**214**	**245**	**100,0**	**100,0**	**468 233**	**2 615 605**	**100,0**	**100,0**	**6 527**	**7 753**	**100,0**	**100,0**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.
Voir les explications fournies à la section intitulée *Interprétation des statistiques d'Investissement Canada*, à la p. 45.

TABLEAU 6

NOMBRE D'ACQUISITIONS, SELON LA VALEUR DE L'ACTIF

Valeur de l'actif (en milliers de $)	Nombre d'investissements		%		Valeur de l'actif (en milliers de $)		%		Nombre d'employés		%	
	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92
Moins de 1 000	277	196	40,4	33,3	97 923	75 160	0,7	0,5	4 284	2 827	4,1	4,0
1 000 – 1 999	79	78	11,5	13,2	115 268	113 423	0,8	0,8	2 473	1 982	2,4	2,8
2 000 – 2 999	49	52	7,2	8,8	120 751	124 681	0,8	0,9	1 729	2 075	1,7	2,9
3 000 – 4 999	70	66	10,2	11,2	280 971	255 559	1,9	1,7	3 716	5 302	3,6	7,5
Total partiel	**475**	**392**	**69,3**	**66,6**	**614 913**	**568 823**	**4,1**	**3,9**	**12 202**	**12 186**	**11,7**	**17,2**
5 000 – 9 999	58	54	8,5	9,2	412 224	378 240	2,8	2,6	6 943	4 421	6,7	6,2
10 000 – 14 999	56	30	8,2	5,1	699 627	359 266	4,7	2,5	5 249	6 309	5,0	8,9
15 000 – 24 999	26	43	3,8	7,3	473 144	838 955	3,2	5,7	4 123	8 354	4,0	11,8
25 000 – 49 999	26	39	3,8	6,6	953 003	1 282 622	6,4	8,8	6 597	8 303	6,3	11,7
50 000 et plus	44	31	6,4	5,3	11 818 083	11 204 844	78,9	76,6	68 947	31 165	66,3	44,1
Total partiel	**210**	**197**	**30,7**	**33,4**	**14 356 081**	**14 063 927**	**95,9**	**96,1**	**91 859**	**58 552**	**88,3**	**82,8**
TOTAL	**685**	**589**	**100,0**	**100,0**	**14 970 994**	**14 632 750**	**100,0**	**100,0**	**104 061**	**70 738**	**100,0**	**100,0**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.
Voir les explications fournies à la section intitulée *Interprétation des statistiques d'Investissement Canada*, à la p. 45.

TABLEAU 7

NOMBRE D'ACQUISITIONS, SELON L'EFFECTIF

Effectif	Nombre d'investissements		%		Valeur de l'actif (en milliers de $)		%		Nombre d'employés		%	
	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92
Moins de 25	378	310	55,2	52,6	1 038 405	952 139	6,9	6,5	2 796	2 470	2,7	3,5
25 – 49	95	71	13,9	12,1	783 546	735 537	5,2	5,0	3 374	2 492	3,2	3,5
50 – 74	47	49	6,9	8,3	404 132	438 270	2,7	3,0	2 920	2 968	2,8	4,2
75 – 99	29	30	4,2	5,1	224 217	352 844	1,5	2,4	2 458	2 569	2,4	3,6
100 – 149	46	33	6,7	5,6	455 066	2 800 338	3,0	19,1	5 575	3 982	5,4	5,6
150 – 199	19	24	2,8	4,1	501 664	473 865	3,4	3,2	3 212	4 166	3,1	5,9
200 – 299	22	30	3,2	5,1	526 458	595 459	3,5	4,1	5 206	7 174	5,0	10,1
300 – 499	19	19	2,8	3,2	1 419 431	564 563	9,5	3,9	7 348	6 862	7,1	9,7
500 – 999	13	10	1,9	1,7	708 708	817 449	4,7	5,6	8 129	6 627	7,8	9,4
1 000 et plus	17	13	2,5	2,2	8 909 367	6 902 286	59,5	47,2	63 043	31 428	60,6	44,4
TOTAL	**685**	**589**	**100,0**	**100,0**	**14 970 994**	**14 632 750**	**100,0**	**100,0**	**104 061**	**70 738**	**100,0**	**100,0**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.
Voir les explications fournies à la section intitulée *Interprétation des statistiques d'Investissement Canada*, à la p. 45.

TABLEAU 8

NOMBRE D'INVESTISSEMENTS DANS DES ACTIVITÉS COMMERCIALES LIÉES À L'IDENTITÉ NATIONALE ET AU PATRIMOINE CULTUREL*

	Nouvelles entreprises		Acquisitions		Total		Valeur totale des actifs/ Investissements prévus (en millions de $)	
	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92	90-91	91-92
	(Nombre d'investissements)							
SOUMIS À L'EXAMEN ET APPROUVÉS	**1**	**0**	**8**	**1**	**9**	**1**	**221,8**	**C**
Dont le montant est supérieur aux seuils fixés par la *Loi sur IC*	0	0	3	1	3	1	213,2	C
Dont le montant est inférieur aux seuils fixés (article 15)	1	0	5	0	6	0	8,6	0
AVIS SEULEMENT	**11**	**4**	**10**	**5**	**21**	**9**	**40,4**	**26,5**
TOTAL	**12**	**4**	**18**	**6**	**30**	**10**	**262,2**	**51,0**
Dont le détail se lit comme suit :								
Publications	3	1	11	4	14	5	172,6	6,0
Films et vidéoclips	9	3	2	2	11	5	32,6	45,1
Enregistrements de musique, audio ou vidéo	0	0	4	0	4	0	C	0
Édition musicale	0	0	1	0	1	0	C	0

* Voir le glossaire pour une description plus précise des secteurs.

C : Confidentiel.

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, le total indiqué peut ne pas correspondre exactement au total réel.
Des corrections mineures ayant été apportées, les chiffres peuvent différer de ceux fournis antérieurement.
Voir les explications fournies à la section intitulée *Interprétation des statistiques d'Investissement Canada*, à la p. 45.